LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueïl Historique & Politique sur les matières du tems.

SEPTEMBRE 1757.

A LUXEMBOURG,

Chez l'Héritière d'ANDRE' CHEVALIER, vivant Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. DCC. LVII.

Avec Privilège de Sa Majesté Impériale & Approbation du Commissaire Examinateur.

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritiére de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritiére, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre-autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père *Niceron, Barnabite*, à présent 44 vol. : Journal littéraire *imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continuë*: Bibliothéque Italique, *ou* Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol.: & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Casumat 1740. *Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritiére le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroit, aussi-bien que de la* Bibliothéque Italique, *& des Mémoires du* P. Niceron, *un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothéque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothéque Germanique, à présent 45 volumes.*

LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueïl Historique & Politique sur les matières du tems.

SEPTEMBRE 1757.

ARTICLE PREMIER.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

VIENNE. Nous devons au public les dispositions que l'Impératrice Reine a faites pour la solidité de l'établissement du nouvel Ordre-Militaire sous le nom de MARIE-THERESE, dont nous avons fait l'annonce dans notre dernier Journal. Si les motifs qui l'ont déterminée à cet établissement sont dignes de la grandeur de ses senti-

Institution d'un nouvel Ordre Militaire.

mens, il n'en est pas moins des dispositions. Elles sont si belles qu'on ne sauroit en donner une idée plus juste que par le contenu que voici de la Dépêche addressée sur ce sujet au Felt-Maréchal Comte de Daun, en date du 22. Juin.

L'Affection que Sa Maj. Imp. & Royale porte à ses Armées, lui avoit inspiré, depuis plusieurs années, le dessein d'instituer un Ordre-Militaire, & d'assigner des fonds pour les pensions qui y seroient attachées, afin que les Officiers qui se distingueroient, & qui seroient décorés de ces marques d'honneur, ressentissent en même-tems les effets de sa munificence Impériale & Royale. L'occasion seule a manquée pour remplir le but que Sa Majesté s'étoit proposé.

Elle vient de s'offrir par la glorieuse Victoire remportée le 18. du mois de Juin. C'est avec joye que Sa Maj. saisit la circonstance de cet événement, pour transmettre à la postérité cette journée, comme l'époque de l'Ordre qu'elle établit. Elle juge donc à propos de ne plus différer l'exécution de ses desseins, & de donner au Militaire cette nouvelle marque de sa bienveillance.

Quoique les Statuts & tout ce qui est rélatif à cet établissement n'ayent pas encore acquis leur dernière perfection, Sa Maj. a cependant jugé convenable de faire part au Maréchal Comte de Daun, de ce qui doit être publié à ce sujet dans ses Armées, pour y être exécuté tout de suite.

I. L'Ordre portera le nom auguste de Sa Maj. & sera appellé ORDRE MILITAIRE DE MARIE-THERESE. Il doit être considéré comme institué & établi le 18. Juin 1757., & chaque Officier qui s'est distingué à cette journée, ou qui se distinguera à compter de ce jour, est en droit de le demander.

II. Sa Majesté veut & Elle établit comme principe fixe & invariable, que qui que ce soit ne puisse être admis à cet Ordre, par les droits de sa naissance, par ses services passés, par des blessures reçuës ci-devant, par des mérites acquis précédemment, moins encore par faveur, ou par recommandation.

dation. Elle ordonne qu'on n'y reçoive que ceux qui non-seulement se seront acquittés de leur devoir, mais qui auront trouvé le moyen de se distinguer par quelque action d'éclat, soit en donnant des conseils sages & utiles, soit en contribuant à leur exécution, dans des Batailles, dans des Combats & dans des Sièges, & par de bonnes dispositions, ou par des mouvemens faits à propos, en réparant le desordre, en détournant quelque danger éminent, en prêtant la main à propos, ou en secourant d'autres Corps; le tout conformémen règles de l'Art-Militaire.

III. Pour donner un plus grand relief à l'C Sa Maj. l'Empereur a résolu d'y prendre la q de Grand-Maître, & d'en faire lui-même les fonctions.

IV. Tous Officiers des troupes Impériales & Royales, d'Infanterie, de Cavalerie, de Hussars, de troupes legères, d'Artillerie, de Mineurs & du Génie, depuis le premier jusqu'au dernier grade, par conséquent les Enseignes y compris, peuvent aspirer à cet Ordre, sans distinction de Religion, de rang, ni de naissance, & sans égard à l'ancienneté du service. Les Officiers étrangers qui serviront en qualité de Volontaires dans les Armées de Sa Majesté l'Impératrice, pourront aussi être admis dans cet Ordre, avec la restriction néanmoins, qu'ils n'auront aucun droit aux pensions qui y sont attachées. Personne d'ailleurs n'y sera reçu à moins d'être Officier.

V. L'Ordre sera divisé en 2 Classes, de Grands-Croix & de Chevaliers. Ceux qui se seront distingués par une action d'éclat seront mis au rang des Chevaliers. La grande Croix est réservée à ceux qui, joignant à une valeur distinguée, une conduite prudente, auront contribué particulièrement au succès de quelque entreprise importante.

VI. Sa Majesté accorde 1500 florins de pension à un certain nombre de Grands-Croix, & 400, ou 200 florins de pension à un certain nombre de Chevaliers. Le nombre des pensions ne diminuëra point celui des Membres de l'Ordre, & tous ceux qui en seront jugés dignes seront reçus, selon la nature de leurs services, Grands-Croix, ou Chevaliers. Lors-

que toutes les pensions auront été distribuées, les Chevaliers qui n'en seront point pourvûs y parviendront suivant l'ordre de leur réception. Ils porteront toujours, en attendant, la marque d'honneur de l'Ordre.

VII. Trois choses sont essentielles pour être reçu dans l'Ordre. 1°. Une information suffisamment détaillée de l'action qui y fait prétendre. 2°. Une vérification de cette action par de bonnes preuves. 3°. Un examen impartial de la même action, sur lequel on puisse juger si elle mérite la Grande-Croix, ou simplement celle de Chevalier.

VIII. Le Maréchal Comte de Daun fera au nom de Sa Maj. l'Impératrice, publier dans l'Armée, que tout Officier, depuis le premier jusqu'au dernier grade, est en droit de se mettre sur les rangs, & qu'on lui prêtera toute l'aisance possible pour les preuves à produire. Le Candidat s'adressera préalablement à son Officier supérieur, & ensuite au Général-Commandant, lequel chargera l'Auditeur-Général, ou en son absence l'Auditeur du Régiment, ou s'il n'y en avoit point à portée, un Capitaine, un Lieutenant, ou un Enseigne, capables de faire des perquisitions exactes de la conduite valeureuse qu'allégue le Candidat, & de rédiger les informations avec toutes les circonstances.

IX. Afin qu'il ne manque rien à l'autenticité des preuves, & que l'information soit conforme à la vérité, celui qui en sera chargé, entendra les témoins, les interrogera sur leur honneur, & leur fera la lecture de ce qu'il aura mis par écrit, afin qu'ils puissent le signer & y apposer le cachet de leurs armes.

X. Comme les actions militaires se passent devant beaucoup de témoins, & qu'il est nécessaire d'établir des regles certaines à l'égard de la manière de recevoir les témoignages, il faudra distinguer deux cas; si l'aspirant étoit sous les ordres d'un autre, ou s'il commandoit lui-même lors de l'action valeureuse, ou lors des dispositions sages qu'il prétend avoir faites. Dans le premier cas, il faudra non-seulement le témoignage de l'Officier supérieur; mais il faudra entendre la Brigade, le Régiment, la Compagnie, ou la troupe qui s'y sera trouvée, not-

ter

ter les déclarations des témoins oculaires, & faire publiquement la lecture de l'information, laquelle devra être signée de l'Officier qui commandoit, & de 6 autres Officiers, ou à leur défaut, par 12 Bas-Officiers ou Soldats.

Au cas que l'Officier qui commandoit prétendît ignorer l'action du Candidat; qu'il fût absent; qu'il eût quelque autre empêchement, ou que le Candidat fût le Commandant lui-même; alors le témoignage devra être porté & signé par sept Officiers, ou par deux Bas-Officiers, ou bien par deux Soldats ayant été présents à l'action, pour suppléer à chaque Officier qui pourroit manquer. Si l'on ne peut trouver le nombre des témoins, il faudra examiner & notter avec d'autant plus d'attention les différentes circonstances, & faire signer la déclaration par tous ceux qui auront été présens. Celui qui fera la minute des dispositions devra la signer & y apposer son cachet, en marquant soigneusement quels sont les Corps & les Officiers qu'il aura entendus, & s'il ne s'est point rencontré quelques doutes ou contradictions; sur quoi il s'exprimera le plus nettement qu'il lui sera possible.

XI. Les preuves faites, elles seront envoyées au Commandant-Général, qui tiendra alors par lui-même, ou par un Officier substitué à cet effet, un Chapitre de l'Ordre, ou les preuves seront scrupuleusement examinées. Après quoi, l'on délibérera si l'action dont il s'agit mérite ou la Croix de Chelier, ou la grande Croix. Le Candidat ne sera cependant reçu qu'après que le Grand-Maître aura prononcé. Pour former ce Chapitre, on convoquera les Grands-Croix & les Chevaliers qui étant présens pourront y assister sans négliger le service, ou qui n'auront point d'autre empêchement légitime. Le Chapitre ne devra jamais être composé de moins que de 6 Grands-Croix ou Chevaliers; & si le hazard faisoit qu'on ne pût rassembler ce nombre, les plus anciens Généraux, Colonels, Lieutenans-Colonels, ou Majors, pourront y suppléer.

XII. Chaque fois que l'on tiendra Chapitre, l'Auditeur-Général, son Substitut, ou un Auditeur de Régiment, y tiendra le protocolle, & marquera soigneusement les suffrages, afin que tout se fasse à la pluralité.

XIII. Comme plusieurs Généraux & Officiers des troupes de Sa Maj. l'Impératrice se trouvent maintenant dans les Armées de ses Alliés, & qu'il y auroit de l'injustice à ne pas les rendre participans de cet Ordre, Sa Maj. veut & entend, que s'ils y font quelque action distinguée, dont l'information soit envoyée au Grand-Maître dans la forme requise, on tienne à ce sujet le Chapitre, pour examiner l'action, la juger de la même manière que si elle s'étoit passée dans les Armées de Sa Maj., & recevoir le Candidat sans aucune opposition.

XIV. Le résultat du Chapitre étant confirmé par le Grand-Maître, le Commandant-Général, ou son Substitut, assemblera un Chapitre composé de tous les Grands-Croix & Chevaliers présens, ou, s'il ne s'en trouvoit point, des Généraux & Officiers de l'Etat-Major, & l'on publiera à l'Ordre, que tel Candidat a été trouvé digne par sa valeur, par sa conduite, ou par sa prudence, d'être reçu dans l'Ordre-Militaire. L'Auditeur-Général lira ensuite publiquement l'information du fait, les attestations, & la confirmation du Grand-Maître. Après quoi, le Commandant-Général, ou celui qui tiendra sa place, attachera à la boutonniere du Récipiendaire, la marque de l'Ordre, au bruit des Trompettes & des Timbales. Il lui donnera ensuite l'accolade; ce qui sera suivi par tous les Grands-Croix & Chevaliers.

XV. Au cas que le Candidat ne se trouvât point à l'Armée, qu'il en fût détaché, ou qu'il fût absent pour des raisons valables, on tiendra néanmoins le Chapitre, avec les cérémonies usitées. On publiera à l'Armée son admission à l'Ordre, & le Commandant-Général enverra la marque au plus ancien Général, ou à l'Officier le plus à portée du Candidat, qu'il en revêtira de la manière dont il a été dit.

XVI. Le Candidat ne pourra joüir des prérogatives de l'Ordre, qu'après la publication & l'observation des cérémonies établies; mais son ancienneté & son droit aux pensions seront comptés du jour qu'il se sera signalé. Par cette raison, le jour & s'il se peut l'heure même, doivent être nottés dans les preuves.

XVII. Si dans la suite, les Chevaliers déja reçus acquéroient de nouveaux mérites, la constitution de l'Ordre

l'Ordre veut qu'on les décore de marques d'honneur nouvelles & multipliées. Suivant les différentes preuves qui en seront apportées, on ajoutera aux marques qu'ils portoient déja, de nouvelles marques de distinction, sur lesquelles Sa Majesté se réserve de déclarer incessamment sa résolution ultérieure.

XVIII. Comme aucun des Ordres institués jusqu'ici ne peut paroître préférable à celui-ci, qui est la récompense de la valeur & des actions les plus héroïques, L. M. Imp. & Royale ont résolu de l'excepter seul de l'incompatibilité établie par rapport à la *Toison d'Or*; déclarant par la présente, que la marque d'honneur de l'Ordre-Militaire de MARIE-THERESE peut & doit être portée avec le Collier de la *Toison*.

En même tems que cet Ordre fait le sujet de la satisfaction des Officiers, il anime leur zèle, il excite leur émulation. Ils trouvent dans cette Institution les marques d'honneur unies aux ressources qui leur deviennent plus nécessaires sur le déclin de l'âge, ou lorsque les blessures ne leur permettent plus que d'aspirer à une vie tranquille.

Citation contre la Ville de Francfort.

II. Pendant que l'Impératrice-Reine poursuit par les armes la satisfaction de ses droits violés, l'Empereur & son Conseil n'omettent aucun des moyens nécessaires pour soutenir ceux qui sont attachés à la Dignité de Chef de l'Empire, & pour procéder dans les formes contre les réfractaires. Nous l'avons marqué en son tems. Dès le mois d'Avril dernier le Fiscal de l'Empire a demandé au Conseil Aulique » qu'il fût décerné citation contre le Magi- » strat & la Ville de *Francfort*, à l'effet d'être » ouï sur la condamnation à deux mille marcs » d'or & privation de droits, dignités & préro- » gatives, pour n'avoir pas satisfait dans le tems

» à ce qui lui étoit imposé tant par rapport à » la défense des levées de recruës pour le ser- » vice du Roi de Prusse, que par rapport à la » à publication des Avocatoires Impériaux. » Mais depuis le mois d'Avril il n'avoit pas été fait droit sur la réquisition du Fiscal: & ce n'est que le 8. de Juillet que le Conseil Aulique a rendu un Décret qui ordonne au Magistrat de *Francfort* de répondre dans le terme de deux mois sur l'objet de cette citation, laquelle a été envoyée à la Diette de *Ratisbonne*.

Quoique les peines portées par le Décret soient bien grièves, la Ville de *Francfort* se flatte néanmoins qu'il ne sera point procédé en forme à leur exécution, sous l'allégué « qu'elle » s'est trouvée alors dans des circonstances » embarassantes qui ne lui ont pas permis de » suivre tout ce que l'inclination & le devoir » l'auroient porté à faire en toute autre occa- » sion, pour marquer son zèle & son respect » infini envers le Chef de l'Empire. » Ainsi, cette Ville espère qu'un tel allégué & des raisons ultérieures qu'elle produira pour son excuse, trouveront accès auprès d'un Empereur aussi rempli de bonté & de condescendance qu'est l'Empereur François I.

La Cour de *Londres* par les secours qu'elle a donnés & continuë de donner au Roi de Prusse, & par d'autres circonstances rélatives à celles-ci, ayant rompu les engagemens solemnels qui unissoient cette Couronne avec l'auguste Maison d'Autriche; cette raison a porté l'Impératrice-Reine à rappeller son Ministre de *Londres*, & à discontinuer par conséquent l'entretien de la correspondance de part & d'autre. Il étoit naturel sur ce rappel, de voir le

Chevalier

Chevalier Robert Keith, Ministre d'Angleterre auprès de L. M. I., cesser de fréquenter la Cour, & son départ prochain, qui arriva le 29. Juillet, que Mr. Keith partit de *Vienne* pour retourner à *Londres*. Un Courier avoit apporté le jour précédent dix Drapeaux pris à *Gabel* & à *Zittau*. Cette dernière Ville située en *Lusace* & sujette au Roi Electeur de Saxe, a été reprise des Prussiens par les armes Impériales. *Gabel* l'avoit été auparavant. On en dira quelque chose de plus en son lieu. Un Courier est venu en apporter la nouvelle. Par d'autres arrivés successivement, on a eu le détail des progrès des mêmes armes en *Boheme*, en *Silesie*, en *Lusace*, suite de la Bataille de *Chotzemitz*, & enfin que l'ennemi chassé, poursuivi, battu, étoit entièrement expulsé de ce Royaume. *Memel*, Ville forte de la Prusse Polonoise, prise par les Russiens, leur entrée en *Prusse*, une Bataille gagnée à *Hastenberg* sur les Hannovriens par les François & les Autrichiens combinés, *Hamelen* & *Minden* soumises à leur obéïssance, la *Hesse* & l'Electorat d'*Hannover* en contribution, & tout ce qui a précédé, accompagné & suivi ces événemens, ont occasionné l'arrivée à *Vienne* des divers Exprès qu'on y a vû passer jusqu'à présent. De s'en tenir à ces annonces, on ne rendroit pas à l'Histoire ce qui lui est dû. Il faut recueillir les faits principaux quoique déja connus. La chose est de pratique dans un Journal. Passons d'abord en *Boheme*.

Boheme. La position dans laquelle nous laissâmes le mois passé les deux Armées Impériale & Prussienne & leur proximité n'indiquoient rien moins qu'une nouvelle action, par

par le renfort de sept mille hommes * que le Roi de Prusse avoit fait venir de *Silesie* & qui avoit joint la sienne aux ordres du Maréchal Keith près de *Leitmeritz*, avec un convoi de sept à huit cens chariots, chargés de munitions, d'habits pour les troupes, & d'une somme considérable en argent.

Prise de Gabel.

On apporta le 15. Juillet à celle de Son Altesse Royale le Duc Charles de Lorraine dans le Cercle de *Bunczlau*, & qui étoit pour lors à *Nimes*, la nouvelle que le Général Macguire & le Duc d'Ahrenberg avoient forcé le 13. le poste de *Gabel*; que l'attaque avoit été des plus vives & très opiniâtrément soutenuë; que les troupes Autrichiennes sous le Commandement de ces deux Généraux, après avoir rompu à coups de haches la première porte de cette Ville, avoient fait tout effort pour forcer l'autre, mais qu'on y avoit trouvé des barricades, à la faveur desquelles la Garnison Prussienne fit une telle résistance, que les assiégeans commençant à manquer de munitions, résolurent de cesser l'attaque & de la recommencer le lendemain, lorsque la Garnison composée de quatre Bataillons & d'un Escadron de Hussars, & commandée par le Général-Major de Putkammer, demanda à capituler. Elle fut faite prisonnière de guerre. Mais pour rendre justice à sa belle défense on a laissé l'épée & les équipages aux Officiers. Ce sont outre Mr. de Putkammer, 1 Lieutenant-Colonel, 4 Majors, 10 Capitaines, 15 premiers Lieutenans, 22 seconds

* *Dans quelques Exemplaires de notre dernier Journal, page* 157 *ligne* 10. *il y a* 70000 *au lieu de* 7000.

conds Lieutenans, 11 Enseignes, & un Aide-de-Camp. Les prisonniers furent d'abord envoyés à *Wartemberg*. Il a déja été dit qu'on a trouvé dans la Place 8 pièces de canon & beaucoup de vivres & de munitions. La perte des Autrichiens en tués & blessés devant *Gabel* va à 300 hommes. Le Lieutenant-Colonel de Qualem est parmi les premiers. Le jeune Comte de Poniatowski, Capitaine au Régiment de Wallis, Mr. de Lewenfeld Capitaine au Régiment de Salm, le Baron de Balvere aussi Capitaine, & cinq tant Lieutenans qu'Enseignes se trouvent dans le nombre des blessés. Le Comte Poniatowski a été élevé au grade de Lieutenant-Colonel par l'Impératrice-Reine, qui l'a voulu recompenser pour s'être comporté avec beaucoup de bravoure à l'action de *Gabel*.

L'attaque de cette Place a été conduite d'une manière qui a fait beaucoup d'honneur au Duc d'Ahrenberg & au Général Macguire, qui ont pris depuis des mesures pour y tenir ferme, & pour s'en assurer la conservation, vû l'importance dont étoit ce poste pour la suite des opérations. Pendant qu'on en étoit à *Gabel*, le Baron de Jahnus, Colonel-Commandant du Régiment de Peterwaradin, se porta aux frontières de la *Boheme* avec un Détachement d'Esclavons, de Warasdins & de Hussars, pour pénétrer du côté de *Schmidberg* & de *Hirschberg* en *Silesie*, & y prendre poste. *Landshut* renfermoit alors quatre Bataillons Prussiens avec 8 canon, & c'étoit un passage par lequel les Prussiens pouvoient tirer avantage. Il fut question d'en occuper les hauteurs & la Ville de *Löbau*. Les Généraux de Kreutzen & Mitchéfahl, Prussiens, pour en empêcher le Colonel, marcha-

Les Autrichiens en Silesie.

marcherent à lui avec deux Bataillons & un Corps de Hussars; mais il les obligea à se retirer par *Grißau* à *Landshut*, d'où les quatre Bataillons qui y étoient se replierent bientôt sur *Schweidnitz*. Mr. de Jahnus envoya à *Landshut* un Détachement composé de 500 hommes d'Infanterie & 150 Hussars. Le lendemain il s'y rendit lui-même avec tout le monde qu'il avoit à ses ordres. Il trouva dans cette Ville un Magazin de 604 boisseaux d'aveine, de 7083 rations de foin & de quelques milliers de portion de pain. Il y assura les Habitans de la protection de leur ancienne Souveraine, & les exhorta à lui être fidéles. Il alla ensuite camper derriere la Ville, d'où il a détaché 450 hommes à *Hirschberg*, 750 à *Waldenbourg* & à *Gottesberg*, & une partie des troupes legéres à *Franckenstein*, pour empêcher les levées de recruës ordonnées par les Prussiens dans ces endroits de la *Silesie*. Mr. de Jahnus paye comptant ce qu'on lui fournit, & Mr. de Saldo, Commissaire Provincial, est chargé du soin de l'administration des deniers publics à *Landshut* & ailleurs.

Ainsi les troupes de l'Impératrice-Reine, employées à repousser son ennemi & à se procurer satisfaction de l'invasion commise dans la *Boheme*, ayant réüssi de pénétrer à *Landshut* & en d'autres endroits de la *Silesie*, les Généraux de Sa Maj. Imp. suivent un plan de direction à cet égard qui leur a été envoyé par cette auguste Princesse. Il est « que » l'humanité éclate dans tout ce qui se fait en » son nom; que par tout où ses troupes s'a- » vanceront, l'ordre & la régularité y soient » observés inviolablement; que les habitans,

» sans

» sans distinction d'état ou de réligion, y » soient traités avec tout le ménagement & » toute la douceur possibles; que les charges » de la guerre leur soient renduës aussi peu » onéreuses que les circonstances peuvent le » permettre; & qu'ils ayent lieu de reconnoî- » tre par la façon dont ils seront traités, que » l'Impératrice se souvient toujours qu'ils ont » été ses sujets & qu'elle a été leur Souveraine; » que ce sentiment réveille dans son cœur l'an- » cienne affection qu'elle a euë pour eux, & » qu'en cette considération elle veut qu'ils ress- » sentent encore les effets de cette même af- » fection dans la conduite que ses troupes » tiennent envers eux pendant la guerre. »

Le 17. Juillet, après bien des incommodités essuyées par les troupes legères du Général Nadasti & les Chevaux-Legers de Saxe, les Prussiens leverent leur Camp de *Bôhmisch-Leypa*, & marcherent en deux Colonnes sur *Kamnitz*, après avoir enmené avec eux quelques Membres de la Magistrature de *Leypa* & autres qu'ils ont pris pour ôtages. Le Lieutenant-Général Haddick les a poursuivis sans interruption, en les harcelant & les obligeant de marcher avec lenteur, par la nécessité de tenir leurs rangs plus serrés. Le Lieutenant-Général de Morocz, posté dans le voisinage de *Zwickau*, a fait la même manœuvre en leur coupant la communication avec *Zittau*. Le Colonel de Cleefeld, détaché du Corps du Général Nadasti, a occupé la nuit du 18. au 19. la montagne de *Kaltenberg*, d'où il a incommodé considérablement les Prussiens dans leur marche. Il leur a fait aussi beaucoup de prisonniers, & enlevé un canon. Le Lieutenant-

Colo-

Colonel de Semogy, du Corps de Mr. de Morocz, a pris les devans du côté de *Rumbourg*, pour les harceler dans les chemins qu'ils devoient traverser en tenant cette route. Le Comte de Palfy, Général-Major, a donné sur leurs Fourageurs qu'il a inquiétés de manière qu'ils ont craint de s'éloigner des Corps destinés à les soutenir. Le nombre des prisonniers & celui des déserteurs Prussiens a continué d'être grand pendant ces différentes marches.

A la pointe du jour du 19. le Général-Major Beck attaqua une partie des bagages du Corps du Prince de Prusse, qui avoient marché pendant la nuit, à la lueur d'une quantité de torches & de lanternes. Il les atteignit dans les défilés près de *Hassel*, où la Cavalerie eut bien de la peine à se mouvoir. L'escorte fut mise en déroute, & les chariots furent renversés, les pontons jettés de dessus les hacquets, & la meilleure partie du bagage pillée. Quatre à cinq cens chevaux, dont on avoit coupé les traits, furent pris dans cette rencontre. Deux piéces de canon, que l'on menoit à la suite du bagage, furent enlevées. A peine le Général Beck fut-il retiré de *Hassel*, que le Général de Winterfeld y arriva avec un Corps de troupes Prussiennes. Il fit mettre en pièces les pontons pour débarasser les chemins, & il abandonna les canons dont les chevaux avoient été pris, afin que rien ne retardât la marche du Bagage. Ce Bagage, qui avoit déja été fort mal-traité par Mr. Beck, fut de nouveau attaqué le même jour 19. par le Lieutenant-Général de Haddick, qui avoit occupé le *Kaltenberg*, entre *Kamnitz* & *Kreywitz*, avec quatre Bataillons de Waraſdins, aux ordres du Colonel Ried.

Ces

Ces troupes attendirent celles qui escortoient le bagage des Prussiens. Elles parurent l'après-midi vers les cinq heures, furent attaquées par trois différens côtés, d'abord dispersées, & l'on fit sur elles un butin considérable. Les Compagnies de Grenadiers du Régiment de Gradisca, Warasdins, marcherent en bon ordre à leur ennemi, & s'empaterent de deux pièces de canon, qu'elles furent cependant obligées de laisser dans des chemins creux. Six Bataillons Prussiens ayant avec eux du canon, se hâterent de venir au secours des troupes attaquées. Les deux Bataillons de Gradisca & les Sluiniens, qui sont aussi des Warasdins, tinrent ferme avec les Compagnies de Grenadiers, & leur opposerent jusqu'à huit heures du soir, une forte résistance. Les Autrichiens se soutinrent sur le sommet de la montagne, malgré la supériorité des Prussiens, jointe au feu de leur artillerie, qu'ils essuyerent pendant trois heures. Ils consumerent ce qu'ils avoient de munitions, aussi bien que celles qui avoient été prises, & ce ne fut qu'avec peine que les Officiers pûrent les faire retirer. Le nombre des morts & des blessés que les Autrichiens ont eu dans cette occasion est d'environ 150 hommes. La perte des Prussiens doit être du triple, puisque leurs morts seuls comptés est de près de 200; & ce qui confirme l'étonnante désertion parmi eux, c'est que depuis le 18. jusqu'au 23, il a passé au seul Quartier-Général de l'Armée de S. A. R. le Duc de Lorraine au-delà de 1600 déserteurs, sans ceux qui ont pris la route de *Prague* ou d'autres routes.

Le Général Nadasti, pour incommoder de plus en plus l'ennemi de son côté, a fait sai-

Zittau reprise sur les Prussiens. Son infortuné sort.

gner à *Gastdorff* un Etang, qui servoit d'abreuvoir à la Cavalerie Prussienne. Le 21. une partie de l'Armée Autrichienne passa le *Neiss* sous les ordres du Comte de Luchesi, Général de Cavalerie & du Duc d'Ahrenberg, Lieutenant-Général, & elle s'approcha plus près de *Zittau* dans la *Haute-Lusace*, où il y avoit une forte Garnison Prussienne. Le Lieutenant Général de Bohn, Directeur Général du Génie, reconnut les environs de la Ville. Mr. de Feuerstein, Général d'Infanterie, désigna les endroits pour placer les Batteries. Le Maréchal Daun visita & examina tout en personne. Quantité d'Infanterie & de Cavalerie Autrichienne passa encore la *Neiss* le 22. Mr. Walter de Waldenau, Colonel d'artillerie, fut envoyé ce jour-là dans *Zittau*, pour sommer en forme la Garnison de se rendre. Le Général Schmetteau & le Prince de Brunswich répondirent qu'ils étoient dans la ferme résolution de se défendre. Les dispositions nécessaires furent faites en conséquence pour battre la Place, lorsque le Corps des Prussiens qui a été à *Böhmisch-Leypa*, & qui a marché pendant quelques jours dans les montagnes, en sortit près d'*Utterwitz*, & s'approcha assez près de *Zittau*, sans qu'on pût l'en empêcher, à cause de plusieurs ravins considérables qui séparoient les deux Armées. Le 23. les Prussiens camperent derrière ces ravins en une seule ligne, qui formoit une espèce de coude, la droite à portée de *Zittau*, & la gauche couverte par une montagne située au nord de la Ville. Leur position y étoit inaccessible. Une partie de la Garnison qui passoit les 4000 hommes, se joignit pendant la nuit à ce Corps. On commença le matin à canonner

Zittau

Zittau, & à y jetter par le moyen des Obusiers, quantité de Grenades qui mirent le feu à un grand Magazin d'où il se communiqua à la Ville.

Malgré les flammes qui gagnoient par tout, le reste de la garnison s'obstinoit à ne vouloir pas se rendre. Il y avoit cependant une Armée respectable devant la Place. On la battoit de 32 pièces de canon & de dix Obusiers, & toute défense devenoit par conséquent superflue. Le Duc Charles, par compassion pour les pauvres habitans, envoya encore le 23. vers les trois heures après-midi Mr. de Waldenau, pour sommer de nouveau le Commandant, & lui faire connoître le triste sort qu'il préparoit à la Ville s'il s'opiniâtroit à la défendre infructueusement. Toutes représentations furent inutiles auprès du Commandant Prussien, qui étoit un Colonel nommé Dirick. Il répondit, qu'il en iroit de sa tête s'il se rendoit sans en avoir l'ordre du Prince de Prusse qui étoit à portée, & demanda à cet effet une heure de tems. Elle lui fut accordée, mais à condition que l'attaque seroit continuée.

Pendant cette heure le feu recommença. *Zittau* redevint en proye à la fureur des flammes. Une partie des Prussiens en profita pour se retirer. Quelques centaines d'hommes, la plûpart Saxons, sauterent par-dessus les murailles, mirent bas leurs armes & se sauverent au Quartier-Général des Autrichiens: Confusion affreuse: Elle étoit à son comble, lorsqu'il plut à Mr. Dirick de faire appeller à la porte de *Boheme*. Il étoit trop tard: les Autrichiens étoient déja dans la Ville; ils le firent prisonnier, lui, avec un Major, un Capitaine, cinq

Lieutenans, deux Enseignes & 260 Soldats. Ville désolée. Les deux tiers en sont brûlés & ruinés avec les magazins remplis de marchandises, sur-tout de toiles, dont on y faisoit un grand trafic. Les malheureux habitans ainsi abîmés par l'opiniâtreté d'un Commandant & d'une défense déplacée, méritent toute assistance. Il en est péri un grand nombre; on en a trouvé nombre d'étouffés dans des souterrains, dans des caves. Ces circonstances ont pénétré de douleur S. A. R. le Duc de Lorraine, & le Maréchal Daun. Mais il leur étoit de la plus grande importance de s'emparer de *Zittau*, & d'ôter à l'ennemi la ressource dont étoit pour lui la conservation des gros magazins qui y étoient. Ils ont donc été forcés, quoiqu'à regret, de recourir aux extrêmités qu'admettoit la raison de guerre. Les deux Princes Royaux & Electoraux de Pologne & de Saxe ont été les tristes Spectateurs du desastre d'une Ville jusques-là si florissante qui leur a été renduë en grande partie détruite.

Il y a eu divers griefs de la part des habitans contre Dirick qui y commandoit. Aussi est-il retenu jusqu'à la décision des plaintes portées à sa charge. On a pris dans *Zittau* dix drapeaux, & l'on y a trouvé quantité de cartouches, & encore des farines échappées aux flammes. Dès que la Ville fut prise, on en fortifia & palissada les portes qui sont du côté de l'ennemi, & on ne laissa ouvertes que celles qui sont du côté de l'Armée Impériale. Les Régimens de Charles-Lorraine & de Harsch y entrerent aussi-tôt, & il leur fut ordonné d'assister les habitans à éteindre le feu & à sauver les maisons qui n'étoient point encore brulées;

mais

mais la plus grande partie de la Ville & les pompes étoient déja consumées, & non-obstant les soins qu'on a apportés, le feu gagna encore pendant la nuit, tellement qu'il n'est resté que peu de maisons sans être endommagées. Voilà le sort de l'Infortunée *Zittau*.

Ce fut le 21. que le Roi de Prusse quitta *Leitmeritz*, & ayant passé l'*Elbe*, il alla camper à *Lowositz*. Le 22. il marcha avec son Armée à *Linay*, où les troupes se reposerent le 23. Le 24. Sa Maj. alla avec 16 Bataillons & 32 Escadrons, camper à *Nollendorff*, après avoir laissé le Felt-Maréchal Keith avec environ dix-huit mille hommes à *Linay*, pour occuper l'entrée des Gorges de la *Boheme*. Continuant à se retirer avec son Armée, elle la plaça le 25 dans le Camp de *Pirna*, après avoir fait des dispositions tendant à la défense de la frontière. Le Prince de Prusse a commandé l'arrière garde pendant cette marche depuis les confins de la *Boheme*. Le Sérénissime Prince Charles de Lorraine & le Maréchal Daun marchoient pour lors toujours en avant, avec l'Armée qu'ils ont sous leurs ordres, & à mesure qu'ils avançoient le Roi de Prusse continuoit de se replier vers la frontière de *Saxe*. Il a fait prendre la même route au Corps d'Armée du Maréchal Keith; ce qui a mis *Prague* à l'abri de toute crainte de voir reparoître les *Prussiens* dans les environs. Les prisonniers qu'on a faits sur eux à *Gabel*, & d'autres ensuite à *Schreckenstein*, Ville dont on s'est aussi emparé, ont été conduits dans cette Capitale de la *Boheme*, d'où les Soldats ont été envoyés dans la *Moravie*.

Marche des Armées.

Par des marches forcées depuis *Pirna*, qu'il seroit long de rapporter, le Roi de Prusse est

venu camper près de *Bautzen* ou *Baudissin*, Capitale de la *Haute-Lusace*. Le Corps aux ordres du Prince de Prusse, qui étoit dans les environs comme enveloppé sur la fin de Juillet des troupes Impériales, eut parlà du jour. Le 30. le Maréchal de Keith est rentré en *Saxe*, & il est venu occuper le camp de *Pirna*. Le 2. Août il traversa *Dresde* avec 20 Bataillons & 30 Escadrons, & alla camper à la droite de l'*Elbe*, devant les portes de la Ville neuve. Les Bagages & les équipages de ce Corps furent laissés à *Dresde*, & le Maréchal Keith se remit en marche dès le lendemain, & il est allé joindre le Roi à *Bautzen*. Par sa jonction; c'est-à-dire, par ces deux Corps réünis, qui font comme toute la force des Prussiens qui ont envahi la *Saxe*, & passé en *Boheme*, ils se trouvent, de leur aveu même, réduits présentement à cinquante-cinq mille hommes, y compris toutes les levées forcées. C'est assez en dire pour faire comprendre combien la Bataille de *Chotzemitz*, combien le Corps Autrichien du Général Nadasti dont les troupes ne les ont point abandonné d'un jour pour les harceler, leur ont fait perdre de monde, avec la désertion affreuse qui a regné & continuë à regner parmi eux. Cet état de force paroît néanmoins au Roi de Prusse être encore suffisant pour hazarder de nouveau une Bataille. Elle sembloit même comme immanquable le 7. Août par la position des deux Armées & sur-tout de l'Armée Impériale, forte de cent mille hommes, & qui campoit entre *Gorlitz* & *Zittau*, la gauche repliée sur la frontière de *Boheme*. *Gorlitz* avoit été abandonnée par les Prussiens à l'approche des Autrichiens. Le Prince d'Anhalt-Dessau est

est resté campé avec quelques Bataillons & Escadrons près de *Pirna*, pour s'opposer aux incursions des troupes irrégulières Hongroises, & pour couvrir des magazins qui y sont, & à *Pilnitz*. Dans sa retraite, comme dans celle de toute l'Armée Prussienne de la *Boheme*, il s'est commis de ces excès que la guerre même ne peut autoriser. On y bruloit, on y saccageoit les villages dont on ne pouvoit rien emporter. On exigeoit des Villes & des Bourgades des contributions exorbitantes, avec menace de mettre tout à feu & à sang. *Töplitz*, petite Ville remarquable par un Bain d'eaux chaudes renommées, a été sommée de cette façon. Les Jésuites de *Marienschein* l'ont été de même pour 27 mille florins à payer sans délai, s'ils ne vouloient voir leur College réduit en cendres, & eux-mêmes, faute du payement de cette somme, exposés à un traitement non moins rigoureux. Enfin les Prussiens ont par tout laissé un triste souvenir de leur retraite : & de leur côté ils auront toujours le souvenir des attaques qu'ils ont essuyées, & de leurs pertes en morts, en blessés, en prisonniers, en déserteurs, en artillerie, en bagages & en munitions de guerre & de bouche, ayant été constamment harcelés. Pertes plus considérables qu'ils n'auroient euës en diverses Batailles rangées, & dont on voit de longs détails dans les Journaux qui paroissent des Armées.

L'Armée Impériale & Royale dont on n'a pû, sans trop s'étendre, marquer tous les mouvemens étoit encore le 8. Août dans la position qu'elle a prise en *Lusace*, s'étendant néanmoins vers *Bautzen*. Celle du Roi de Prusse gardoit

gardoit aussi pour lors la sienne, d'où le Roi s'est porté avec 20 mille hommes à *Weißenberg*. Les Corps détachés de la première avançoient toujours en *Silesie*. Dans le nombre des Places qu'on a dit qu'elles y occupoient, se trouvent *Strigau*, *Kostenblud* & quelques autres aussi bien que *Neumarck* dans la Principauté de *Schweidnitz*. On a vuidé *Breslau* de ses Archives, & l'on a mis en lieu de sureté les meilleurs effets des autres Places non-tenables. Le Général Nadasti s'avançoit de son côté dans les premiers jours du même mois d'Août par *Rumbourg* vers *Bautzen*, afin de s'approcher de l'Armée Prussienne & de la resserrer par-là de plus en plus. Les vivres sont rares dans cette Armée, & l'abondance ne regne pas toujours dans celle de l'Impératrice-Reine, les difficultés pour les avoir par-tout à tems, étant comme inséparables des marches & des mouvemens qu'on se trouve obligé de faire journellement.

Arrêtons-nous à ce narré succint des opérations & des marches du fort des Armées qui sont présentement dans la *Haute-Lusace*; & passons à celles qui couvrent aussi les campagnes ailleurs: Car ce ne seroit qu'une répétion des souffrances de la *Saxe*, si l'on ajoutoit à ce que nous en avons rapporté jusqu'à présent, qu'elles sont toujours les mêmes, & que cet Electorat épuisé, pour ainsi parler, d'hommes, de chevaux, de bestiaux, de subsistances, enfin ruiné, n'en attend plus la délivrance que du Ciel & de l'assistance des augustes Alliés du Souverain. La Reine, dans une constance également chrêtienne & admirable, veut les soutenir jusqu'au terme, résoluë de passer par des épreu-

épreuves encore plus rudes qu'on n'a montrées, si la main de Dieu les lui réserve. Cette auguste Princesse se tient toujours renfermée dans son Château à *Dresde* avec sa Royale Famille, d'où émanent sans cesse les secours en tout genre qu'elle fait répandre sur les nécessiteux, les affligés, les blessés, les familles désolées. On ne lui a plus fait de sommations de se retirer de sa Capitale. On les eût faites envain.

HANNOVER.

CE Pays d'abondance & de tranquillité, où les sciences, les muses & le commerce fleurissoient si paisiblement, voit aujourd'hui dans son sein le regne des armes dont une neutralité offerte, mais non acceptée, l'auroit garanti du moins pour ce qu'il a de dur & de fâcheux. Les Villes, les Bourgades, les Villages auroient vendu leurs vivres, leurs fourages, leurs denrées aux hôtes qui se les font à présent fournir sans payement, ainsi que les voitures. Ils se voyent sous la contribution par le refus du Souverain, qui eût déplû au Prince dont il a acquis la chère alliance, s'il s'étoit rangé du sage parti que les deux Cours unies de *Vienne* & de *Versailles* lui avoient présenté. De ce manquement est résulté que les campagnes du *Hannover* sont couvertes d'ennemis, quoique d'ennemis supportables & dont on ne peut que se loüer, pour le bon ordre & la belle discipline. On a vû le Maréchal d'Etrées traverser la *Westphalie*; on l'a vû, sans plainte fondée, faire subsister son Armée très-nombreuse, quoique dans un Pays peu propre a fournir aux subsistances d'un Corps de 40000 hommes. On l'a vû prendre *Embden*, faire retirer le Duc de Cumberland de devant *Bielefeld* avec les troupes de l'Electorat

torat, soumettre la *Hesse*, passer le *Weser* sans perte, par des marches habiles qu'il a dérobées à ce Prince, le battre le 26. Juillet près du village de *Hastenbeck* dans un Camp avantageux par la nature, préparé & retranché depuis un mois avec art: on l'a vû mettre la crainte dans l'Armée Hannovrienne; crainte qui en a inspiré au Commandant de *Hamelen*, lequel, à la première sommation, a rendu une Place forte & dans laquelle il y avoit une nombreuse artillerie, des munitions de guerre, de bouche & des effets en quantité de toute espèce. La Ville de *Minden* suivre *Hamelen*, être abandonnée à ses propres forces, enfin l'Armée du Duc se retirer au loin, *Hannover* se soumettre, les Magistrats de cette Capitale se rendre au Quartier-Générale de l'Armée Françoise auxiliaire de l'Impératrice-Reine pour payer les contributions & pourvoir aux diverses fournitures de cette Armée; voilà ce qu'on a vû dans cet Electorat, voilà ce qu'il éprouve, & ce que nous allons toucher.

Suite des opérations des Armées.

Par un mouvement que le Duc de Cumberland a fait le 15. Juillet, ce Prince a étendu la droite de son Armée sur *Winckensen*, par delà *Hamelen*, vers la droite du *Weser*, pour observer les dispositions de l'Armée Françoise, & tenir des détachemens à portée de l'inquiéter. *Hamelen* étoit entièrement couvert par cette nouvelle position. La gauche, dont le Lieutenant-Général Zastrow a le Commandement, s'est mise aussi en mouvement le 17., pour se former en ligne de communication avec les troupes du centre, & tenir toute l'Armée en état de se mouvoir au premier avis. Les escarmouches étoient pour lors si fréquentes entre les

les détachemens avancés de l'une & de l'autre des deux Armées, qu'il n'y avoit presque point de jour qu'ils ne s'attaquassent, & qu'ils ne se livrassent des combats assez vifs, où le nombre des morts & des blessés étoit plus ou moins considérable selon la force des détachemens. La fortune dans ces rencontres étoit tantôt du côté des François & tantôt du côté des Hannovriens. Les trois Régimens Prussiens, qui étoient joints à l'Armée du Duc, en furent détachés le 19. pour renforcer la garnison de *Magdebourg*. Cette Armée étoit néanmoins encore de près de 40 mille hommes, indépendemment des garnisons. On en excepte aussi les Chasseurs, dont le nombre est considérable, & qui obligeoient les Partis François à user de précaution, pour éviter de tomber dans les embuscades que ceux-ci leur tendoient. Les Chasseurs du Pays de *Brunswich* étoient pareillement assemblés.

Des mouvemens du Maréchal d'Ettées, & des troupes qu'il faisoit filer depuis le 15. par la droite du *Weser*, sur *Forst* & sur *Clendorp*, indiquoient clairement qu'il avoit dessein de s'avancer sur *Hamelen* & de livrer Bataille au Duc de Cumberland, s'il demeuroit dans la position qu'il avoit prise pour protéger cette Forteresse. Des Détachemens que le Maréchal fit marcher en même-tems sur la *Leine*, prirent poste à *Limbeck* & s'assurerent par-là du bord occidental de cette rivière, dans une étenduë de plus de trois miles. La Noblesse, les Baillifs de la Campagne & les petites Villes lui envoyoient dès-lors leurs Députés pour traiter des contributions. La Ville d'*Hannover* ne le faisoit point. Elle comptoit d'en etre naturellement dispensée aussi long-tems que l'Armée

du

du Duc de Cumberland demeureroit dans une position qui couvroit cette Capitale. Tout ce qu'il y avoit néanmoins de plus précieux dans les Edifices de la Cour, en fut transporté à *Stade*, de même que le College chargé de percevoir les revenus des Mines. Dès le 13, la Ville de *Gottingen* avoit été sommée par les François de leur ouvrir ses portes. Ils y entrerent le même jour, après le retour des Députés que le Magistrat avoit envoyés au Marquis d'Armentieres, Lieutenant-Général, pour regler avec lui la somme & les fournitures qui furent demandées à titre de contribution, & convenir par rapport à la sureté de l'Académie. Revenons aux Armées.

Bataille à Hastenbeck. Le Duc de Cumberland qui possede bien l'art des campemens, étant marché vers *Halle*, pour mieux observer encore les mouvemens de l'Armée Françoise, détacha le 19. Juillet le Général Zastrow avec un Corps de 12 mille hommes pour s'emparer de la Gorge ou défilé de *Stadt-Oldendorff*. Le Maréchal d'Etrées, sur l'avis qu'il en eut, fit partir aussi-tôt Mr. de Chevert, Lieutenant-Général, avec 80 Compagnies de Grenadiers & dix pièces de canon, pour déloger les Hannovriens de cette Gorge. Le Duc d'Orleans fut détaché le soir avec cinq Brigades d'Infanterie & tous les Dragons pour soutenir Mr. de Chevert. Arrivés sur les deux heures du matin à *Meinsholtz*, où Mr. de Zastrow après une marche forcée étoit venu se poster la veille, ils le trouverent décampé de cet endroit-là, d'où il venoit de se remettre en marche, & d'où il ne put regagner *Halle* qu'en faisant une seconde marche forcée.

Le 20. à 3 heures du matin, l'Armée Françoise,

çoise, après avoir laissé les gros bagages à *Holtzminden*, quitta ce Camp, & marcha sur six Colonnes à *Stadt-Oldendorff*, où elle campa dans une belle plaine à l'entrée de la Gorge.

Le 21. le Maréchal d'Etrées s'avança à *Halle*. Le Général Zastrow y avoit campé la veille, & il s'en étoit retiré à l'approche de l'Armée, pour se replier sur celle du Duc de Cumberland, qui avoit pris son Camp à *Hastenbeck*.

Le 24. le Corps du Duc d'Orleans & celui de Mr. de Chevert, composant ensemble seize mille hommes, furent aux prises avec les Gardes avancées des troupes Hannovriennes, qui les attaquerent plusieurs fois, mais sans succès.

Le 25. à six heures du matin, le Maréchal d'Etrées fit battre la Générale, pour se porter en avant. L'Armée laissant son Camp tendu, se mit en marche vers le midi, sur trois Colonnes. Le soir Mr. le Maréchal ayant fait reconnoître la position des Hannovriens, résolut de les attaquer le lendemain. Ils avoient leur droite vers *Hamelen*. Devant leur front étoit un marais impraticable. Leur gauche étoit appuyée à des montagnes très-hautes, couvertes de Bois, & traversées par sept ou huit Ravins de 20 pieds de profondeur. Elle avoit à gauche une Redoute, & à droite le village de *Hastenbeck*. Dans cette situation les Hannovriens ne pouvoient être attaqués que par leur flanc gauche, sur un front de 200 toises, ou environ, & après que les François auroient tourné les sommités des montagnes. Mr. de Chevert fut détaché, pour cet effet, le 25. avant minuit avec quatre Brigades d'Infanterie. Mais ayant quatre lieuës à faire, il ne put attaquer que le lendemain 26. à neuf heures du matin.

matin. Le Canon des Hannovriens commença à tirer dès 6 heures. Les François y répondirent jusqu'à 8. que se fit la véritable attaque. Les Batteries des premiers furent détruites successivement. Le Marquis d'Armentieres & Mr. de Chevert, chacun avec un Corps séparé, les délogerent de la montagne après un feu très-vif. Pour profiter de ce succès, le Maréchal d'Etrées fit avancer l'Infanterie de sa droite, & faire feu sur la gauche des Hannovriens, qui se trouvant comme environnée, & exposée de toutes parts aux décharges de la mousqueterie des Corps qui avançoient sur elle, n'eut d'autre parti à choisir que de se replier sur le centre de l'Armée du Duc de Cumberland. Son Altesse Royale fit un mouvement à droite pour favoriser la retraite de la gauche, & pour faire prendre au reste de l'Armée la route de *Coppenbruck*, laquelle couvre les chemins creux qui conduisent du côté d'*Hannover*. Par cette manœuvre, le but que s'est proposé le Maréchal d'Etrées a été rempli, en ce que le Duc de Cumberland a été obligé de prendre une position qui l'a éloigné de *Hamelen*, en l'empêchant de couvrir cette Place, & de pouvoir la secourir efficacement au cas que le dessein fût formé d'en entreprendre le siège. Le Comte de Montmorenci-Laval, Colonel du Régiment de Guyenne, & qui servoit dans l'Armée en qualité d'Aide-Maréchal-Général des Logis, y fut tué. Le Marquis de Châtelet, Colonel du Régiment de Navarre, y fut dangereusement blessé d'un coup de fusil au travers du corps, & le Marquis de Belsunce eut le bras percé d'une balle. Cette attaque ouvrit le chemin aux troupes Françoises de l'aîle droite qui ont montré

la

la plus grande valeur; & celles de l'Impératrice-Reine se sont particulièrement distinguées dans l'action; c'étoient un Bataillon de Ligne & un de Saxe-Gotha. Mr. de la Touche, Capitaine au Régiment de Ligne, y a été blessé, & Mr. Seil, Lieutenant au Régiment de Saxe-Gotha, qui y fut dangereusement blessé, mourut peu à près de sa blessure. Il y eut environ cent hommes tués ou blessés de ces deux Bataillons. La Cavalerie & la plus grande partie de l'Infanterie Françoise n'ont pû aborder les Hannovriens. La Brigade de Champagne à la tête de laquelle étoit le Comte de Gisors, Colonel de ce Régiment, a forcé une Batterie retranchée, où il y avoit 8 pièces de canon & deux Haubitz, dont elle s'est emparée. Le Duc de Cumberland, après avoir eû environ 2500 hommes tués ou blessés, a été obligé d'abandonner successivement tous ses postes pour gagner les gorges qui menent vers *Minden*. Sa perte auroit été beaucoup plus grande, sans un accident qui a mis quelque interruption dans l'attaque, & qui a retardé la poursuite des fuyards. Plusieurs des Bataillons François, marchants dans la montagne au travers des Bois, se sont fusillés sans se reconnoître. C'est là où ils ont le plus perdu, ayant environ 1600 blessés, quoique le nombre des morts ne passe pas les 500.

L'on a été six heures au feu. Le lendemain de l'action, le Maréchal d'Etrées qui fit rester son Armée encore ce jour-là sur le champ de Bataille, a étendu sa gauche par delà *Hamelen*, où le Duc de Cumberland a laissé une Garnison. L'Armée Hannovrienne marcha le même jour à *Luline*, y séjourna le 28. Le 29. elle

alla

Suite des opérations sur le Weser.

alla à *Frille*, où il y eut séjour le 30. Elle arriva le 31. à *Loccum*, & le 1. Août à *Drakenbourg*, d'où elle s'est portée à *Nienbourg*, campant dans les environs de *Hoya*, & tirant du côté de *Verden*. Ces marches tendoient à un objet. C'étoit celui de couvrir *Verden*, de même que *Brême*, & d'assurer la communication avec *Stade*, où ont été transportés les archives & les effets les plus précieux de l'Electorat d'*Hannover*, & d'où le Duc de Cumberland peut recevoir avec plus de commodité, les secours & les renforts qui lui sont envoyés par l'*Elbe*.

Il étoit encore dans cette position le 9. Août. C'étoit l'unique qu'il pouvoit prendre après l'échec qu'il eut le 26. Juillet. Ce Prince l'auroit prise tout autrement si les affaires avoit eu un autre tour en *Boheme*. Il avoit campassé ses premières demarches sur le plan projetté d'une jonction. Mais après le coup porté au Roi de Prusse par le Maréchal Daun, la marche du Duc vers *Magdebourg* n'auroit été d'aucun avantage réel pour son Armée. Elle n'y auroit pas été soutenuë, & se seroit vûë coupée des endroits d'où elle peut encore recevoir du secours. Il lui a donc fallu occuper le *Bas-Weser* & s'en rendre maître jusqu'à son embouchure, pour conserver ses derrières libres au moyen de *Verden*, de *Brême* & de *Stade*, & avoir en même-tems la communication avec *Hambourg*. Le Duc avoit eu la précaution avant l'action du 26. de faire transporter ses magazins de *Hamelen* à *Nienbourg*, où le Prince d'*Isenbourg* est venu le joindre avec la garnison de *Minden*.

Il parut inutile au Maréchal d'Etrées de faire poursuivre le Duc de Cumberland après la Bataille.

taille. Ce Prince s'étoit mis en marche vers le milieu de la nuit, & se retiroit vers *Minden* Le Duc de Fitzjames, Lieutenant-Général fut donc détaché le 27. avec 800 Chevaux & 20 Compagnies de Grenadiers pour observer ce Prince. Les Grenadiers de France marcherent pour le soutenir & commencerent l'investiture d'*Hamelen*, pendant que le Duc de Broglie, qui étoit sur la rive gauche du *Weser*, l'investissoit avec la Réserve. Le Gouverneur fut sommé par le Duc de Fitzjames de se rendre. Il répondit qu'il se défendroit, & fit en même-tems tirer le canon sur les troupes qui s'approchoient. Sa garnison, composée seulement d'un détachement de 300 hommes & d'un pareil nombre de Milices, n'étoit guères en état de soutenir un siège; aussi dès le 28. il demanda à capituler. On a trouvé dans cette Place, qui est en bon état & bien palissadée 57 pièces de canon de fonte, 12 mortiers, 3 Obusiers, des munitions de toutes espèces pour un siège, & une partie des équipages de l'Armée du Duc de Cumberland. La garnison est sortie le 30. avec les honneurs de la guerre & a été conduite à *Hannover*. Jusques-là on comptoit pris sur les Hannovriens près de mille hommes, dont une grande partie blessés, & 70 pièces de canon dont 18 de 24 libres de balle, & nombre de 12.

Prise d'Hamelen.

Le 31. l'Armée du Maréchal d'Etrées se mit en marche & passa la rivière d'*Hamel*. Comme le Duc de Cumberland s'éloignoit alors de plus en plus, les Députés de *Minden* vinrent offrir les clefs de leur Ville, dont les François ont pris ensuite possession. *Hannover* n'étant plus couvert ni à portée d'être protegé, la Régence

Soumission de Minden, d'Hannover, &c.

a aussi envoyé des Députés à l'Armée pour traiter des contributions. Le 3. Août cette Armée étoit au-delà d'*Oldendorff*. Le Roi de France ayant trouvé bon d'y réünir celle qui est marchée par la partie supérieure du *Rhin*, l'ancienneté du rang a déterminé Sa Maj. Très-Chrêtienne à la mettre au Commandement du Maréchal de Richelieu, qui y arriva le 3. Août à onze heures du soir. Il dina le lendemain chez le Maréchal d'Etrées, & prit ce jour-là le Commandement de l'Armée, qu'il a trouvée en bon état, dans une position des plus avantageuses, & ayant surmonté tous les obstacles, par les sages directions du Maréchal qu'il remplace. Celui-ci dont la santé est altérée par les fatigues de la campagne, ne quitte l'Armée qu'au grand regret des troupes, dont il s'étoit concilié l'amour & la confiance. Il s'est rendu à *Aix-la-Chapelle* pour y prendre les Eaux, d'où il retournera à *Paris*.

Le Maréchal de Richelieu leva son Camp d'*Oldendorff* le 7., & il est marché en avant pour s'approcher du Duc de Cumberland. Le 9. toute son Armée est venu camper à *Hallerspring*, ayant poussé en avant un Corps de troupes qui a marché droit à *Hannover* dont on a pris possession, & le Duc de Chevreuse a été établi Gouverneur-Général pour le Roi Très-Chrêtien dans cet Electorat, qui est présentement tout entier sous le pouvoir de l'Armée Françoise auxiliaire de l'Impératrice-Reine. Le Duc de Cumberland ayant quitté son Camp de *Nienbourg*, & pris la route de *Stade*, des Députés de *Nienbourg* sont venu faire aussi leurs soumissions au Maréchal de Richelieu. Il en est venu de même du Duché de *Brunswich*, qui ont

offert

offert de retirer leurs troupes de l'Armée d'observation & de garder une exacte neutralité. Mais ce n'est pas assez de cette offre. On veut qu'ils envoyent leur contingent à l'Armée de l'Empire.

Voilà en gros ce que présentent de plus intéressant les Armées jusqu'à la mi-Août. Quelques particularités remarquables venant de leurs opérations, n'en doivent pas être omises. Nous les donnons de différens endroits.

1. Les Hussars François n'ont point tardé après l'arrivée du Maréchal de Richelieu à l'Armée, de paroître dans la *Thuringe*. Un Détachement d'une centaine d'hommes s'est présenté le 4. Août à *Langen-Saltza*, petite Ville sans défense, où ils sont entrés sans opposition. Comme les Prussiens en avoient pris possession au commencement de leur invasion en *Saxe*, & qu'ils y avoient affiché diverses Ordonnances de leur Roi, la première action des Hussars a été de les arracher & de déclarer qu'on ne devoit en respecter d'autres que celles du Roi de Pologne Electeur de Saxe, Directeur du Cercle de *Thuringe*. Et comme la recette des deniers publics se faisoit au nom du Roi de Prusse, en qualité de possesseur actuel de la *Saxe*, le provenu de cette recette a été enlevé de la Caisse par le Commandant de ces Hussars, lequel en a donné quittance au Conseiller de la Chambre des Finances, qui est demeuré à *Erfurth* de la part de Sa Majesté Polonoise.

2. Les circonstances où se trouve maintenant l'Electorat d'*Hannover* ont mis fin à l'engagement en vertu duquel le Comté de *Bentheim* avoit été hipothéqué pour trente ans au

Roi de la Grande-Bretagne, Electeur d'Hannover, qui s'étoit engagé d'acquitter toutes les dettes du Comte regnant, & de lui faire pendant ce tems-là une pension annuelle, qui étoit remise à ce Seigneur en France, où il avoit établi son séjour. Sa Maj. Très-Chrêtienne s'est chargée de lever l'hipothèque, & les arrangemens ayant été pris pour remettre à *Hannover* la somme qui avoit été avancée par la Chambre des Finances de Sa Maj. Britannique, la Commission Electorale a été congédiée, & le Comte de Bentheim est rentré en possession de ce Comté.

3. Après la prise de la Principauté d'*Oostfrise* par les François, au nom de l'Impératrice-Reine, on publia à *Aurich* & dans les autres Villes des Etats conquis sur le Roi de Prusse « Que l'intention de Sa Maj. Impériale » & Royale étoit que le commerce y fût continué sur le même pied qu'auparavant: Qu'en » conséquence, cette Souveraine prenoit sous » sa protection immédiate la Compagnie Asiatique établie à *Embden*, dont tous les Vaisseaux pourroient entrer dans le Port & en sortir librement; & qu'à cet effet, l'on auroit soin » de faire expédier à la Compagnie les passeports nécessaires. » Tout est des plus tranquille dans *Embden*. Chacun y est revenu à sa vocation. Les François vont y être relevés par les Autrichiens. Le Général de Piza vient en prendre le Gouvernement. Il y est nommé par l'Impératrice-Reine.

4. Les François qui ont pris possession de la *Hesse*, après être entrés dans *Cassel*, dont la Garnison & la Bourgeoisie ont été desarmées, ont envoyé un Détachement à *Marbourg*, lieu célèbre par son Université. Ce Détachement a

non-seulement occupé la Ville, mais aussi le Château Un autre Détachement a été envoyé à *Nordhausen*. Le Landgrave qui est à *Hambourg*, tâche par des voyes soumises de faire amener les choses à une composition douce. Il a fait savoir à *Cassel*, que l'on témoignât toutes sortes d'égards & de marques d'attention aux Officiers Généraux des troupes Françoises qui sont dans son Pays. On le fait. Le Landgraviat n'en est pas moins taxé à des contributions très-considérables. Mr. de Foulon, Commissaire des Guerres, envoyé par Mr. de Lucé, Intendant de l'Armée, en a fait la demande. Elles sont, outre les fournitures & l'ustencile; d'un million deux cens mille rations de fourage, & de 48 mille sacs de froment & de seigle. Ces deux articles forment un bien grand objet. On s'en plaint, & les Etats du Pays se flattent que les choses seront mises sur un pied plus supportable pour le Sujet, malgré la conduite du Langrave, qui ne s'est pas conformé à ce qu'on exigeoit de lui, & qui auroit été d'accepter la neutralité, de retirer ses troupes de l'Armée du Duc de Cumberland, & de fournir son contingent à celle de l'Empire. La bonne discipline qu'observent les François sur le territoire de *Hesse* leur fait aussi espérer beaucoup.

5. Dix des vingt Escadrons du Corps de Cavalerie Françoise qui campoit près de *Ruremonde*, se mirent en marche le 30. Juillet pour se rendre à *Wezel*. Les dix autres prirent la même route le lendemain. De sorte qu'il n'y a plus dans ces quartiers que la garnison de *Ruremonde*, composée de deux Bataillons de milices, & les troupes toujours employées au Blocus de *Gueldres*, sous le commandement de

Mr. de Beausobre. On ne laisse pas, malgré le départ de ces troupes, de faire à *Ruremonde* des magazins très-considérables. Les 20 Escadrons qui sont partis, joindront, comme on le croit, le Corps d'Armée qui s'est assemblé en *Alsace*, & qui est actuellement en marche dans l'Empire aux ordres du Prince de Soubise. Des troupes de la Maison du Roi font partie de ce dernier Corps, dont les opérations se dirigeront sur celles de la grande Armée commandée par le Duc de Richelieu. On la destine au secours de l'Empire & à la délivrance de la *Saxe*. Elle marche en trois divisions. La première en arriva le 27. à *Oppenheim*, où elle a passé le *Rhin*. Les deux autres l'ont passé les jours suivans. La marche de cette nouvelle Armée, forte de 40 mille hommes, parmi lesquels il y a beaucoup de Cavalerie, est dirigée sur *Rastadt*, de-là sur le Duché de *Wirtemberg*, pour s'avancer dans l'Empire. Le Corps des Chasseurs de Fischer servira auprès de la même Armée. Il a déja quitté à cet effet les environs de *Francfort* & s'est mis en marche.

6. Un Détachement de 600 hommes d'Infanterie Françoise, qui arriva le 29, Juillet sur le territoire de *Hanau*, & a occupé le Bourg de *Bockenen* à l'occasion de ce passage, la Bourgeoisie de *Hanau* a été obligée de déposer ses armes dans l'Arsenal, pour faire preuve par-là de ses sentimens pacifiques, & de sa parfaite disposition à se conformer aux circonstances du tems. Ce Détachement a été suivi de plusieurs autres, qui ont continué leur marche en avant. Le Pr. Soubise s'est arrêté quelques jours à *Hanau*.

7. Le petit Etat du Comte de la Lippe Buckenbourg, en contribution fournir, du bois & des fourages aux François. L'Ar-

L'Armée de l'Empire, dont le Prince de Saxe-Hildbourghausen est venu prendre le Commandement, & qui est assemblée dans le Cercle de *Franconie*, campe à *Farrenbach*, où elle accroît de jour en jour. Les troupes du Cercle du *Haut-Rhin* l'ont jointe au commencement d'Août. Celles du Cercle de *Baviere*, devoient la joindre avant le 20. du même mois, ainsi que celles que l'Electeur de Cologne doit fournir tant pour son contingent de l'Archevêché de *Cologne*, que pour ses autres Evêchés. On attend aussi à une des Armées huit mille hommes de troupes de l'Electeur de Baviere, qui s'est engagé de les y joindre incessamment, par un Traité particulier qu'il a conclu depuis peu avec la Cour de France, à la solde de laquelle sont ces huit mille hommes.

PRUSSE.

ON n'a vû de cette Cour paroître depuis un mois d'autres pièces lâchées contre les Couronnes de *Russie* & de *France*, que celles qui sont inserées dans notre dernier Journal, quoique le Roi eut déclaré qu'il ne tarderoit pas à montrer à l'Univers entier l'insuffisance des raisons employées par l'une & par l'autre, pour justifier leurs attaques. Il est donc question au lieu d'Ecrits, de songer à ce qui porte sur quelque chose d'un autre genre. On engage & on arme dans la *Prusse* & dans les autres Etats du Roi, tous les jeunes gens qui veulent aller servir dans les Armées de Sa Majesté, soit en *Lusace*, soit en *Prusse*, ou dans la *Pomeranie*: mais le nombre qui se présente de bonne volonté n'étant pas grand, l'on craint que la force ne soit employée à la fin. Peut-être le Prince de Prusse veillera-t-il à cet objet,

jet, ainsi qu'à plusieurs autres dont le Roi son frère lui a confié le soin, lorsqu'il agréa une demande qu'il lui a faite. C'étoit la demande de quitter l'Armée de Sa Maj. en *Lusace*, de retourner à *Dresde*, puis à *Berlin*. Une altération de santé par les fatigues continuelles d'une campagne desavantageuse doit être la cause du retour du Prince de Prusse à *Berlin*. Tous ses bagages & équipages arriverent dès le 27. Juillet à *Dresde*, & lui même y arriva le lendemain, accompagné du Général Schmetteau. Dans la *Prusse*, dans le *Brandebourg*, & dans le reste des Etats du Roi, il n'y a plus que consternation pour la disgrace que montre à present la fortune aux exploits militaires. La crainte d'une subversion de la Maison de *Brandebourg* s'y joint. Les Armées du Duc de Richelieu & du Prince de Soubise la font augmenter. Celle des Russiens y ajoute la terreur.

Memel soumise aux Russiens.

Le Comte d'Apraxin, qui commande en chef cette dernière Armée, ayant jugé d'autant plus nécessaire de commencer ses opérations par l'attaque de *Memel*, que la sûreté des subsistances & le succès des opérations ultérieures dépendoient de la prise de cette Place, il fit les dispositions pour la réüssite de l'entreprise. Elle fut mise en exécution par le Général Fermer. Après un siège & un bombardement de cinq jours, la seconde parallele étant déja établie, la tranchée poussée jusqu'au Corps de la Place, & les Batteries prêtes à tirer en breche, le Commandant Prussien, qui étoit un Lieutenant-Colonel appellé Rummel, demanda à capituler, pour éviter l'assaut qu'on se préparoit de donner à la Place. La Capitulation fut accordée le 4. Juillet, à condition que la garnison composée de 800 hommes, promettroit par écrit de ne

point servir pendant un an, à compter de la date de cette Capitulation, contre l'Impératrice de Russie, ni contre ses Hauts Alliés; ce qui a été exécuté. Du reste, tous autres restent dans leurs Charges & Emplois, sous la grace & protection de cette Souveraine, & rien n'est changé quant à l'administration des Finances, des Postes, & au culte de la Religion. Mais il y a dans cette Capitulation, confirmée au nom de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, un article séparé, dont voici la teneur.

On déclare solemnellement à tous ceux compris dans la Garnison qui sort de Memel, *qu'il leur est libre non-seulement de quitter le Service militaire ou civil de Sa Maj. Prussienne, mais de se choisir dès-maintenant un commerce ou un établissement conformes à leur volonté dans les Etats de* Russie, *ou dans d'autres Pays voisins. Il sera libre à toutes personnes de la garnison, d'entrer ou de s'engager au Service Militaire ou Civil de Sa Maj. Imp. Czarienne ou des Puissances qui lui sont alliées, sans qu'on puisse y apporter le moindre empêchement.*

La Ville de *Memel* étant passée entre les mains des troupes Russiennes, le Lieutenant-Général Fermer, Commandant de ces troupes sous le Maréchal d'Apraxin, y a déclaré « Qu'il prenoit possession de cette Ville au nom de l'Impératrice des Romains, en conséquence des » ordres & des intentions de l'Impératrice de » Toutes les Russies, qui remplissoit uniquement la qualité d'auxiliaire. » En conformité, il a reçu le serment de fidélité des Magistrats, de la Bourgeoisie & des habitans, au nom de l'Impératrice Reine, & a déclaré qu'il les prenoit sous la protection immédiate des deux Impératrices; que chacun devoit remplir sa vo-

cation comme il étoit accoutumé, & que nulle interruption ne seroit apportée au cours ordinaire des affaires publiques.

La Garnison Prussienne de *Memel* étoit encore retenuë au commencement d'Août auprès des Russiens, malgré sa Capitulation. Celle des Russiens qui occupe cette Place, s'y comporte avec beaucoup de régularité. Son entrée y avoit d'abord répandu de l'effroi, mais il s'est dissipé lorsqu'on a vû ces troupes observer la décence qui caractérise les Nations civilisées. Leur approche a été d'ailleurs la cause que beaucoup d'habitans allarmés des Villes & du Plat-Pays de la Prusse se sont sauvés à *Elbing*, Ville soumise à la *Pologne*, & en d'autres Places voisines, emportant avec eux leurs meilleurs effets. Les Manifestes de l'Impératrice de Russie, dont nous avons donné un passage le mois passé, auroient dû cependant les rassurer, mais les noms de *Cosaques* & de *Kalmouchs* remplissoient leur esprit d'idées effrayantes & leur peignoient ces troupes comme portant l'horreur & la désolation par tout où elles s'avancent. Il est vrai qu'elles sont très-propres à commettre beaucoup de dégât en peu de tems. Il n'est pas moins vrai aussi qu'elles ne le font que par l'ordre exprès de leurs Chefs, & seulement quand la raison de guerre oblige de causer cette incommodité à l'ennemi. Hors delà on a le moyen de les contenir comme d'autres troupes, & leurs Chefs ont des regles de discipline qu'ils savent mettre en pratique suivant les occasions.

Après la reddition de *Memel* l'Escadre Russienne a fait voile vers le *Pillau*, qui défend l'entrée de l'espece de Baye au fond de laquelle est

est *Königsberg*, & a commencé d'abord à le battre. Mais s'étant trouvée quelques jours après avoir un nombre assez considérable de malades à bord, elle a interrompu par cette raison son entreprise; elle est allé jetter l'ancre à l'embouchure de la *Vistule*, & a débarqué sur la plage voisine du Fort, les malades que contenoient les Vaisseaux de guerre dont elle est composée. On les a mis en partie sous des tentes, & en partie dans des cabanes, où ils reçoivent tous les soins que leur état peut exiger. Le Contre-Amiral Keyser vient cependant d'être détaché de cette Escadre pour retourner au *Pillau*, & continuer à y jetter des bombes. Les autres Vaisseaux qui sont à la rade de *Dantzich*, n'y occasionnent pas le moindre embarras. Tous les Navires marchands y arrivent & en partent comme à l'ordinaire.

L'attaque des Russiens sur le *Pillau* a déterminé le Felt-Maréchal Lehwald, Prussien, à changer la position de son Corps d'Armée, fort d'environ 25 mille hommes. Il est venu camper sur la *Niemen*, en étendant sa gauche par-delà *Königsberg*, jusqu'à *Fischausen*. Le Général Major Canitz, aussi Prussien, s'étoit posté dans cet endroit-là, avec un détachement de six mille hommes, afin de pouvoir secourir le *Pillau* & de s'opposer à une descente des Russiens. Le Corps de ce Général étoit destiné aussi à couvrir la Langue de Terre qui s'étend à l'*Oüest*, depuis *Fischausen* jusques vis-à-vis de *Memel*. La droite du Général Lehwad tiroit vers les confins du Palatinat de *Trock*, pour être à portée d'observer les mouvemens des Russiens du côté de la *Lithuanie*. Telle étoit

sa

sa position dans les derniers jours de Juillet ; qu'il rappella le détachement de Mr. *Canitz*, qui est venu le rejoindre sur la *Niemen*.

Le Maréchal d'Apraxin s'approchoit pour lors des frontières de la *Prusse* ; & l'une des Divisions de sa grande Armée étant arrivée à *Rossinnie* dans la *Samogitie*, a commencé d'exiger des contributions de ce Royaume. Il a mandé auprès de lui les Magistrats de *Tylsit*, qu'il a très-bien reçus, & auxquels il a signifié ses ordres pour la livraison des vivres & des fourages. Il n'y avoit pas encore d'aparence dans les premiers jours d'Août, qu'il cherchât à livrer Bataille, quoiqu'il touchât aux frontières de *Prusse*. Un Corps de ses troupès, (c'étoient des Cosaques) ayant fait une incursion dans la *Lithuanie Prussienne*, y a eu une rencontre avec quelques Escadrons de Hussars Prussiens, dispersés en plusieurs troupes, dont quelques-unes furent d'abord obligées de plier. Mais l'avantage ne tarda pas de se déclarer en faveur des Hussars Prussiens, qui battirent ce Corps de Cosaques, en tuerent & blesserent plusieurs, mirent le reste en fuite, firent divers prisonniers, & enleverent plusieurs chevaux.

A la fin de ce Journal on trouvera une ajoute pour l'article d'*Allemagne*. Le *Nord* ne nous fournit pas assez de matières pour en donner un en forme. Voici ce qui s'en présente.

NORD.

SUEDE. Les mouvemens des Suedois dans la *Pomeranie*, qui est de leur dépendance, paroissent mériter chaque jour plus d'attention. Ils préparent toutes choses pour y transporter un renfort de troupes, qui sera assez considé-

rable,

rable. L'Infanterie consistera en treize mille hommes & la Cavalerie en trois mille. On y ajoutera mille hommes pour le service de l'artillerie. Ainsi le Corps entier sera de dix-sept mille hommes, & non de vingt mille, comme on l'a dit. L'embarquement s'en fera à *Carlscroon*, à *Dahleroë* & à *Helsingfors*. Le premier transport a dû partir à la fin du mois d'Août, & le second au commencement du présent mois de Septembre. Par l'envoi de ces troupes, il y aura un Corps d'Armée rassemblé dans la *Pomeranie Suedoise*. Les Généraux nommés pour le commander, sont le Felt-Maréchal Baron Ungern de Sternberg, le Général Marc de Wurtenberg, le Comte de Lieven, le Comte de Fersen & le Baron de Lantingshausen, Lieutenans-Généraux, avec les Généraux-Majors de Palmstruck & de Stiernfeld.

Quel que soit l'objet de ces mouvemens des Suedois, ils en occasionnent aux Prussiens dans la *Pomeranie* qui leur appartient. Les milices du Pays sont commandées. On y est sur ses gardes, & l'on y apporte toute attention à prévenir ce qui pourroit donner quelque sujet à interrompre le maintien du bon voisinage entre les deux Provinces, qu'on prévoit cependant sur le point d'arriver par la grande intelligence qui est présentement établie entre les Cours de *Suede* & de *Russie*, & par leur conformité de principes. Cette conformité paroit sur-tout dans les mesures qu'elles prennent de concert; l'une, qui est la *Suede*, pour remplir les engagemens auxquels elle est obligée par sa qualité de Garante du Traité de *Westphalie*; & la *Russie*, pour accomplir ceux qu'elle a contractés par son alliance avec l'Impératrice des Romains.

RUSSIE. Par un effet de l'amitié que l'Impératrice de Russie porte à la *Suede*, elle lui a accordé la sortie libre de ses Etats pour 80 mille tonnes de grain, afin de subvenir à la disette de cette consomption qui regnoit dans ce Royaume. C'est à *Revel* & à *Riga* que les Bâtimens destinés à en faire le transport, sont allé les prendre à bord.

Depuis la nouvelle reçuë de la Victoire remportée le 18. Juin par l'Armée Autrichienne sur celle de Prusse, l'Impératrice a envoyé des ordres au Felt-Maréchal Apraxin de diriger la marche de son Armée sur les avis qu'il recevroit de celle de Son Altesse Royale le Prince Charles de Lorraine, afin de combiner leurs opérations de manière que le Roi de Prusse, pour veiller à la sureté de ses propres Etats, fût obligé d'évacuer non-seulement la *Boheme*, ce qui est arrivé comme on vient de l'apprendre à *Petersbourg*, mais de retirer aussi ses troupes de la *Saxe*; ce qui paroit prochain, par le concert unanime des forces de la France.

Le Marquis de Lhopital, Ambassadeur de cette dernière Couronne auprès de l'Impératrice, arriva le 3. Juillet à *Petersbourg*, avec une suite également leste & nombreuse. C'est une Ambassade des plus brillante, dont la vûë fait plaisir à la Nation Russienne. Le Seigneur qui la remplit a reçu dans tous les lieux de son passage, les marques d'honneur & d'attention qui avoient été recommandées de la part de S. M. Impériale, tant par considération pour la Puissance qui la lui envoye, que par l'estime personnelle qui a précédé l'arrivée à sa Cour du Marquis de Lhopital. Le 8. il eut sa première audience de l'Impératrice, dans laquelle

il

il lui présenta ses Lettres de Créance. Il eut ensuite audience du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse, ainsi que du Grand-Prince Paul-Petrowitz. Dans les circonstances présentes, on ne laisse pas de voir encore à *Petersbourg* le Chevalier Hanbury Williams, Ministre d'Angleterre; mais il n'y paroit plus chargé d'affaires, & son départ est déterminé, puisqu'il a déja eu ses audiences de congé.

La Cour de *Dannemarc* ne présente rien à en rapporter.

POLOGNE. Le Roi considérant les circonstances du tems présent, a jugé qu'il seroit à propos de convoquer dans peu une Diette générale extraordinaire, afin de prendre en délibération plusieurs affaires importantes, & en particulier celles qui ont rapport au voisinage entre cette République & le Royaume de Prusse, dont on a les nouvelles de ce que les Russiens y opérent en même tems que celles du changement favorable des affaires en *Boheme*, des progrès que les troupes Autrichiennes y ont faites, de ceux qu'ils continuënt de faire en *Lusace* & en *Silesie*, & des opérations de l'Armée Françoise, d'où l'on attend que l'infortunée *Saxe* sera bientôt délivrée de l'ennemi qui l'a envahie, & si inhumainement traitée.

Enlevement du Capitaine Lambert.

Ayant fait plusieurs fois mention dans nos Journaux du Capitaine Lambert, qui étoit détenu à *Varsovie*, l'on a encore quelque chose à en marquer. Il a été enlevé, mais d'une manière qui n'étant pas bien éclaircie, on pourra néanmoins fixer à cet égard quelque jugement sur les circonstances suivantes. La détention de cet Officier étoit considérée à *Varsovie* sous deux points de vûë différens. Les Russiens le regar-

regardoient comme un prisonnier d'Etat dont ils avoient droit de demander l'extradition, pour s'être mêlé de certaines intrigues à leur préjudice. Les Prussiens ne le regardoient que comme un prisonnier détenu pour dettes. Comme il avoit été au service de Prusse, le Sécretaire de Sa Maj. Prussienne à *Varsovie* l'avoit réclamé à titre d'Officier des troupes de ce Prince. Le Grand Maréchal de la Couronne ne trouvant point les preuves alléguées contre lui assez fortes pour le livrer, & ne croyant pas non-plus devoir le relâcher, décida que Lambert demeureroit prisonnier pendant six mois à la Tour de l'Hôtel de Ville.

La nuit du 3. au 4. Juiller, il y eut de la rumeur près de cet Hôtel; on l'avoit investi, & les Gardes en furent forcées par un détachement de troupes étrangères, lequel s'empara des portes de la prison, & enleva le Capitaine. On ne sçut la chose que le lendemain au matin. Toutes sortes de conjectures en suivirent. Elles augmenterent par l'avis qu'on avoit eu de l'arrivée d'un Détachement de troupes Russiennes, qui étoit venu prendre de l'argent chez un Banquier chargé du payement des remises pour l'Armée Russienne.

Au bruit de cet enlevement, le Ministre de Russie assura n'en avoir aucune connoissance, & le Sécretaire de Prusse encore moins. Celui-ci alla à la Cour, protesta contre cette démarche, & déclara qu'il la regardoit comme une insulte faite au Roi de Pologne, à la République & au Roi de Prusse, ajoutant que Sa Maj. Prussienne s'en réserveroit la satisfaction comme d'une entreprise donnant atteinte à la sureté du territoire de la République, & au bon voi-

sinage

ſinage qu'elle entretenoit avec le Royaume de Pologne.

Le Comte de Bielinski, Grand Maréchal de la Couronne, ſous l'autorité duquel étoit détenu le priſonnier, a jugé, pour éviter d'être compris dans cette affaire, devoir uſer de toutes les précautions convenables à ſa Dignité & à l'office de ſa Charge. Pour cet effet il a fait empriſonner les Sentinelles & les Gardes de la priſon, & il a envoyé des Détachemens de Dragons & d'Ulans à la pourſuite de ceux qui avoient enlevé Lambert. Ces Détachemens ſont revenus. Ils n'ont pû l'atteindre. En effet, il y a tout lieu de croire que ceux qui ſe ſont aſſurés de ſa perſonne, auront pris des meſures aſſez juſtes pour qu'il ne pût leur échapper.

ESPAGNE.

LEs troubles de l'*Allemagne* & la guerre des Couronnes de *France* & d'*Angleterre* paroiſſent encore juſqu'à préſent n'influer en rien ſur le ſiſtême pacifique de celle-ci. Ses forces de terre & de mer ſont néanmoins tenuës dans le meilleur état, à tout événement. La nouvelle entrepriſe des Maures ſur *Ceuta*, annoncée dans notre dernier Jurnal, ne cauſe d'ailleurs que peu d'inquiétude. Les troupes qu'ils ont fait avancer vers cette Place, ſont au nombre de 40000 hommes. Elles ne l'ont point encore aſſiégée dans les formes. Le Prince de Maroc, par qui elles ſont commandées, a cependant établi ſon Quartier-Général à peu de diſtance; & cette entrepriſe a préſentement beaucoup plus les apparences d'un ſiège futur, que d'un blocus. Quoiqu'il en ſoit, le Pape a accordé au Roi à cette occaſion, la faculté

de lever une certaine somme sur le Clergé de ses Etats.

On s'attend que la Cour demandera raison à celle de *Londres* de deux cas. L'un d'une exaction commise en mer, dont on nous a donné avis en ces termes. « L'*Aviso* parti de *Cadix* le 23. Octobre dernier pour aller à la » *Vera-Cruz* porter la nouvelle du prochain » départ de la Flotte, ayant fait rencontre de » deux Balandres Angloises, à la hauteur de » *Porto-Rico*, l'Officier qui les commandoit » obligea le Capitaine de l'*Aviso*, de mettre » son Canot à la mer, & de se rendre sur son » bord. Après que ce Capitaine y fut arrivé, » le Commandant Anglois l'engagea d'y faire » venir la plus grande partie de son Equipage. » Le reste y ayant été amené de force, les Anglois d'une des Balandres se transporterent » sur l'*Aviso*, le saccagerent, ouvrirent tous » les paquets de la Cour d'Espagne addressés » au Viceroi du *Mexique*, & plusieurs Lettres » des particuliers; enleverent une partie des » vins embarqués sur le Bâtiment, & tinrent » conseil ensemble pour savoir s'il convenoit » de massacrer les Espagnols & de couler à » fonds leur Navire. Pendant qu'ils délibéroient ils découvrirent deux Balandres qui » leur étoient inconnuës. Ils se déterminerent » à les poursuivre, & à renvoyer les Espagnols. Ces derniers regagnerent leur Bâtiment, forcerent de voiles, & arriverent heureusement à *St. Domingue*, où ils firent » leur déclaration devant le Commandant de » cette Isle. »

L'autre cas est, qu'une Frégate Françoise appellée la *Nymphe*, après avoir été poursuivie pendant

pendant sept heures, par deux Vaisseaux de guerre Anglois, chacun de 70 canons, s'est refugié dans une Anse de l'Isle de *Mayorque*, sous le canon d'un petit Fort. Ces deux Vaisseaux n'ont point respecté la neutralité d'une Côte appartenant à l'*Espagne*. Ils se sont approchés pour enlever la Frégate, & ils y auroient réüssi, si l'Officier qui la commandoit n'avoit pris le parti de la brûler lui-même, afin d'en priver par là les Anglois.

La démarche que fera la Cour sur ces insultes & sur d'autres que les Anglois font de tems en tems au Pavillon Espagnol, rend l'Europe attentive. Mais cette Cour ne juge pas encore à propos de laisser pénétrer quelque chose de ses desseins.

Le 3. Juin est entré au Port de *Passage* le Vaisseau la *Sainte Anne* de la Compagnie des Carraques, venant de *Guaira*, & chargé pour le compte du Roi & des Particuliers de 125927 piastres, 4915 Fanegas de Cacao, 9884 arobes de tabac & autres marchandises.

PORTUGAL. Suivant les nouvelles du *Paraguai*, la Ville de la *Nuova-Colonia du St. Sacrement* n'a pas encore été livrée aux Espagnols. D'*Oporto* les avis se bornent à porter qu'on a commencé à confisquer les biens de ceux qui sont complices du tumulte arrivé le 23. Fevrier dernier.

Le 18. Juillet un Vaisseau de guerre arrivé de *Rio-di-Janeiro*, au Port de *Lisbonne*, a apporté un million cinq cens mille cruzades en or pour le Roi & autant en or non monnoyé, outre quatre cens mille cruzades en piastres pour le Commerce.

ITALIE.

IL n'y a que peu de particularités des Etats d'*Italie* dont on ait à faire l'annonce.

La santé du Pape se soutient. Sa Sainteté tint le 17. Juillet un Consistoire secret au *Quirinal*, dans lequel elle proposa plusieurs Archevêchés & Evêchés. Mais elle ne veut pas se déterminer encore à une promotion de Cardinaux. Une Escadre Angloise de 17 voiles a paru dans la *Méditerranée*. Elle est commandée par l'Amiral Osborne. Comme elle a fait demander à *Livourne* & autres Ports des provisions & la liberté de les renouveller en cas de besoin, la Cour de *Rome* a envoyé à *Civitta-Vecchia* des instructions pour se regler dans l'occasion. Une partie de cette Escadre est allé coiser à la hauteur des Côtes de France, en vûë d'intercepter les Bâtimens chargés de provisions destinés pour *Minorque*. Il y a souvent des rencontres de Bâtimens armés François & Anglois dans la *Méditerranée*, dont il résulte des combats & des prises de part & d'autre. Elles continuënt de même dans l'*Océan*.

Sur l'avis que le Prince Héréditaire de Modene, qui a été renfermé dans *Prague*, s'est trouvé fort incommodé depuis la levée du blocus & du bombardement de cette Place, & dans la nécessité de se faire transporter à *Lintz*, le Duc son père a envoyé des ordres en *Allemagne* pour faire revenir ce Prince à *Modene*, & il y est de retour depuis le 6. d'Août. Du repos & l'attention des Médecins l'auront bientôt rétabli. La Maison de *Modene*, si illustre & déja unie par les liens du sang avec celle de France dans la Branche d'Orléans, va l'être à la Branche de Bourbon Conti, par le mariage

ge qui vient d'être conclu entre le Comte de la Marche, fils du Prince de Conti, & la Princesse Fortunée-Marie, fille cadette du Duc de Modene.

Madame la Duchesse de Parme & de Plaisance va de nouveau faire un voyage en France, & son absence sera, dit-on, de quelques mois. L'Infante Marie-Elisabeth sa fille ne l'accompagnera pas dans ce voyage, quoiqu'on le présume rélatif au projet d'un mariage de cette Princesse avec l'Archiduc Joseph.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE & aux PAYS-BAS depuis le mois dernier.

ANGLETERRE. I. Le changement que la Bataille de *Chotzemitz* a produit dans les affaires de l'Empire, intriguant la Cour au-delà de l'expression, il n'y a rien qu'elle ne fasse pour se tenir dans l'amitié de celle de *Madrid*. Toutes promesses de satisfaction sont données d'abord à son Ministre sur les plaintes d'insultes faites au Pavillon Espagnol, dont cependant l'Espagne ne poursuit pas jusqu'ici la vengeance, quelque délai qu'on mette à lui rendre cette satisfaction. On ne fait donc plus que délibérer dans des Conseils presque journaliers qui se tiennent à la Cour. Les moyens qu'il conviendroit de prendre pour prévenir les suites du nouveau sistème qui s'est établi en *Allemagne*, en font le sujet principal. Ceux pour garantir d'une subversion totale la Maison

ſon de *Brandebourg* y entrent également. Pour y parvenir, on ſe prépare à porter des coups d'éclat dans une expédition projettée. Cette expédition eſt, dit-on, ſecrete, & toutes les nouvelles de *Londres* l'annoncent depuis un mois, comme ſur le point d'avoir lieu & d'en tenter la réüſſite. Les troupes en nombre ſe raſſemblent à ce effet dans l'Iſle de *Wight*. Une Flotte formidable ſortira inceſſamment de *Portsmouth* ayant à bord près de dix mille hommes. L'Amiral Hawke la commandera. Elle devoit être aux ordres de Boſcawen, mais celui-ci jaloux de ce qu'on lui préféroit Hawke, a demandé la démiſſion de ſes Emplois. L'Amiral Knowles paroit deſtiné à commander avec l'Amiral Hawke. A la vérité on n'a vû de long tems ſur la *Tamiſe* autant de Bâtimens qu'on en voit aujourd'hui chargés d'attirails, de munitions & de proviſions, qui ſe rendent ſucceſſivement à *Portſmouth*. Les Généraux de Mardaunt, Conway & Cornwallis vont au même Port, afin de diriger l'embarquement des troupes. L'Europe attend ainſi l'effet de toutes ces diſpoſitions : Et, comme le publient nos Politiques, la *France* ne paroit pas s'en inquiéter. Ils ſe figurent qu'il y a un concert d'intelligence entre cette Couronne & celle d'*Eſpagne* qui éclatera plûtôt qu'on ne le penſe, & que *Gibraltar* pourra bien avoir encore cette année le ſort de *Minorque*. Les forces maritimes de l'Eſpagne ſi bien entretenuës & toujours augmentées, peuvent beaucoup dans le tems préſent.

II. Nous avons annoncé le mois paſſé l'échec qu'avoit eu la Compagnie Angloiſe des *Indes* ſur la côte de *Bengale*. Il eſt réparé par

des

des avantages remportés par l'Amiral Watson, avec son Escadre de cinq Vaisseaux de guerre sur la même Côte, & quelques troupes aux ordres du Colonel Clive, que cet Amiral y a débarquées, & qui s'est acquité, avec beaucoup d'intelligence de l'opération dont il étoit chargé. Le Fort de *Busbugia*, attaqué par terre & par mer, a été emporté par les Anglois, qui y ont trouvé 40 pièces d'artillerie, avec des munitions de guerre à proportion. Ils ont remonté ensuite la rivière de *Hughley*, y ont brulé quelques Bâtimens des Indiens, & les ont chassés de *Colcotta*, où ils ont trouvé 4 mortiers, 91 canons de différent calibre & beaucoup de munitions. Après-quoi, le Major Kilpatrick a été envoyé avec un détachement à *Hughley*. Il s'est emparé de la Ville qu'il a démolie, & dans laquelle ont été brulés tous les magazins que le Nabab de Bengale avoit formés pour la subsistance de son Armée. Toutes ces expéditions, au rapport de la Chaloupe de guerre la *Sirene* qui est arrivée de ce Pays-là en Angleterre, n'ont couté qu'un Capitaine, trois Soldats & neuf Matelots. On a recouvré dans ces Places toute l'artillerie, les munitions, & presque toutes les marchandises & effets de la Compagnie des *Indes*, qui s'y étoient trouvés lors de l'irruption du Nabab. Ainsi, les François sont frustrés des espérances qu'ils avoient conçuës de l'offre à eux faites par ce Nabab, comme nous l'avons marqué. Mais les meilleures suites du tout sont, que toutes affaires ont été reglées à l'amiable avec le Nabab, les deux Partis s'étant engagés à une satisfaction réciproque pour les pertes & dommages soufferts de part & d'autre.

Les

Les nouvelles de l'*Amérique* ne sont pas si favorables. Ce que le Général Loudoun, qui y commande les troupes du Roi peut faire, c'est de tâcher de parer au coup prêt à fondre sur la *Nouvelle Yorck* & sur toute la *Pensilvanie*. Les François s'y sont emparés du Fort *Georges* situé sur le bord du Lac *Saint Sacrement*, & s'étant avancés au nombre de 2000 hommes jusqu'au Fort du *Quesne* sur l'*Ohio*, ils ont passé la *Monogahela* afin d'attaquer le Fort de *Cumberland*, & percer ensuite dans la *Pensilvanie*. D'ailleurs, Mr. de Moncalm, qui les commande, campoit au mois de Juillet à *Montréal*, à vingt lieuës de la Ville de *Quebec*, avec un Corps de quinze mille hommes de troupes Françoises, de Canadiens & d'Indiens, dans une position propre à protéger & défendre cette Capitale du *Canada*, si les Anglois tentoient de l'attaquer, ou à faire une diversion dans les Colonies Angloises, & si le Corps du Lord Loudoun étoit employé à une expédition qui l'éloignât de ces Colonies. Ainsi, ce qu'on peut faire en *Amérique* avec les Indiens qui restent attachés à la Nation Angloise, c'est d'y être continuellement sur ses gardes, de se porter avec des troupes tantôt dans un poste, tantôt dans un autre, & de les pourvoir du nécessaire à une défense. Ces circonstances ont porté la Cour à une résolution de faire embarquer au plûtôt 3000 hommes de troupes reglées pour la *Nouvelle-Yorck*, avec un train d'artillerie & des munitions.

C'est là peut-être une de ces Expéditions secretes dont les Nouvellistes de *Londres* font l'étalage. Car ce n'est pas d'une, mais de trois formidables expéditions dont ils remplissent

leurs

leurs papiers, y ajoutant que la Cour, soutenuë de la Nation, fera dans la conjoncture présente, des efforts surprenans pour ne pas voir sortir de ses mains, outre le précieux dépôt de la Balance de l'Europe, ces possessions de l'*Amérique* dont on tiroit un avantage si réel, & ce Commerce étendu dans tout l'Univers, qu'on vouloit rendre autant qu'exclusif aux autres Nations.

Les prises en mer continuent. C'est la guerre qu'on fait aux François & qu'ils font aux Anglois. Leur navigation en souffre; il en est de même de celle de la Nation. Par une nouvelle liste publiée de ces prises, il paroit que depuis le commencement de la guerre jusqu'au 12. Juillet de cette année, les Anglois ont pris sur les François 772 Vaisseaux, dont 91 Armateurs & 681 Navires marchands, & que les François se sont emparés sur les Anglois pendant le même espace de tems, de 637, tant Armateurs que Bâtimens marchands. Ainsi, par ce calcul la supériorité seroit encore du côté des Anglois, qui ont pris en dernier lieu le Vaisseau le *Prince de Conti*, armé de 30 canons & de 194 hommes d'équipage. In ne portoit aux Isles de *France* & de *Bourbon* qu'un chargement de vivres.

III. Ce fut le 3. Août que la Cour reçut la première nouvelle de l'action de *Hastenbeck*. Le Duc de Cumberland en a envoyé ensuite la rélation & les particularités, suivant lesquelles la perte que l'Armée de S. A. R. y auroit faite, ne monteroit qu'à 327 Officiers & soldats tués, 220 égarés ou faits prisonniers de guerre, & 907 blessés. Mais on est déja informé des suites qu'a euës cette action pour l'Electorat d'*Hannover*, par

la nécessité où l'on s'y est trouvé de subir la loi du Vainqueur, de lui payer des contributions, de le recevoir dans *Hannover*, ensuite dans *Brunswich*, dans *Lunebourg*, dans *Zell*, enfin dans toutes les Places des Etats de la Maison d'*Hannover*, excepté *Breme* & *Vehrden*, que le Duc de Cumberland s'attache à présent à couvrir, en même-tems qu'il s'attache à conserver une communication libre du côté de l'embouchure du *Weser*, & à protéger la Ville de *Stade*.

Telles sont donc les suites, disent les Anglois, de notre Traité garantissant la *Silesie* au Roi de Prusse, & de notre déclaration de guerre à la France. Nous y aviserons dans le prochain Parlement. Le Roi l'a encore prorogé au 22. de ce mois de Septembre. Nous avons aussi rompu avec la Cour Impériale, ou plûtôt cette Cour a rompu avec nous, par la signification qu'elle a fait faire aux Bâtimens Anglois de se retirer en 24 heures d'*Ostende*, de *Bruges* & de *Nieuport*: signification qui a suivi de si près le rappel du Comte de Colloredo, Ministre de Leurs Majestés Impériales.

PAYS-BAS.

LEs motifs qui ont déterminé l'Impératrice-Reine à donner ses ordres pour la signification aux Vaisseaux & Bâtimens Anglois dont ont vient de faire mention, & que nous avons rapportée à la dernière page de notre Journal du mois passé, sont énoncés dans le dispositif suivant, que nous avons promis.

Déclaration contre l'Angleterre.

L'Impératrice-Reine n'a pû voir avec indifférence, que l'Angleterre, au-lieu de lui fournir les secours qu'elle étoit obligée de lui donner en vertu des Traités les plus solemnels & en même-

même tems les plus positifs, n'ait pas hésité de s'allier avec le Roi de Prusse, ennemi de S. M. Imp. & Royale.

L'Angleterre a donné à ce Prince des secours de toute espece. Elle a assemblé en même-tems des Armées pour combattre celle que le Roi de France, allié de l'Impératrice-Reine, envoyoit au secours de S. M. Imp. & Royale.

A des procédés si opposés à la foi des Traités & si contraires à tous les principes de la justice, elle a joint l'impunité de ses Corsaires. Ceux-ci ont exercé des violences ouvertes non-seulement dans les Rades de Sa Maj. & sous le canon de ses Ports, mais aussi le long de ses Côtes.

Jamais la Cour de Londres n'a donné aucune satisfaction sur les plaintes qui lui ont été addressées à ce sujet. Elle n'a pas même daigné y faire de réponse.

L'Impératrice-Reine a poussé les égards jusqu'à offrir la neutralité pour l'Electorat d'Hannover : Mais dans le tems qu'elle s'est portée à cette démarche, le Roi d'Angleterre, par un Message envoyé à son Parlement, a publié que Sa Maj. de concert avec le Roi de France, avoit formé des desseins qui tendoient au préjudice de ce même Electorat.

Dans de pareilles circonstances, l'Impératrice-Reine ayant jugé convenable de pourvoir à la sureté de ses Ports, a fait expédier les ordres qui viennent d'être publiés de sa part. Elle a trouvé bon de déclarer en outre, qu'il ne lui étoit plus possible de permettre la libre communication entre ses Sujets & ceux de la Grande-Bretagne, attendu que cette communication étoit fondée sur l'exécution des Traités, & que l'Angle-

terre ne s'étoit pas fait un scrupule de les violer ouvertement.

Ce fut le 19. & le 20., comme on l'a dit, que des Bataillons François sont entrés dans *Ostende* & *Nieuport* & qu'ils ont pris possession de ces Places, comme un dépôt que l'Impératrice-Reine remet entre les mains du Roi Très-Chrêtien son Ami & Allié, & que ce Monarque reçoit en garde aux conditions que S. M. Imp. en qualité de Propriétaire, s'est réservées, & qui sont telles qu'on les a déja rapportées, savoir, « que le Lieutenant-Général de » la Mothe d'Hugues, Commandant des troupes Françoises, prête le serment de fidélité » au Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, » entre les mains du Comte de Cobenzel, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice-» Reine : Que Sa Maj. Imp. & Royale s'est » réservé le plein & libre exercice de tous les » droits de la Souveraineté dans les Villes » d'*Ostende* & de *Nieuport*, de même que sur la » Côte voisine de ces deux Ports, avec la régie des Postes, la perception & la joüissance » des droits quelconques, ainsi que la propriété » & la disposition de l'artillerie, des munitions de guerre, des vivres & de tous les » effets & attirails militaires qui se trouvent » dans ces Places. »

La correspondance des Lettres n'est cependant pas interrompuë, savoir, celle qui peut être utile & nécessaire au Commerce : car, depuis l'Ordre signifié aux Vaisseaux Anglois, on a publié l'Avertissement que voici.

*On avertit le Public, que quoique l'on ait fait sortir d'*Ostende *& de* Nieuport, *tous les Vaisseaux Anglois qui étoient dans ces deux*

Ports,

Ports, les Pacquebots qui apportent des Lettres, ou qui viennent les prendre, pourront, comme ils faisoient auparavant, venir à Ostende, *& retourner de-là en Angleterre; ces Bâtimens étant les seuls exceptés de la défense dont il a été fait mention par rapport aux Navires de la même Nation.*

Mr. de la Mothe d'Hugues est venu d'*Ostende* à *Bruxelles* prêter le serment qu'il devoit, entre les mains du Comte de Cobenzel, qui, avec la Comtesse son Epouse & les Comtesses ses filles, a fait un voyage à *Ostende*, pour voir la nouvelle Ecluse de *Slickens* à une demie lieuë de cette Ville: Leurs Excellences y arrivent le 9. Août, accompagnées de plusieurs personnes de rang qui étoient parties avec elles de *Bruxelles*, & y furent complimentées de la part du Magistrat. Pendant que Mr. le Ministre Plénipotentiaire examinoit à *Slickens* les emplacemens de quelques nouveaux ouvrages qu'il a proposé de construire de ce côté-là, la Comtesse son Epouse, avec une nombreuse Compagnie, traversa le Port & entra dans *Ostende*. Elle y fut reçuë au bruit du canon; & la Garnison Françoise, Drapeaux déployés & Tambour battant, formoit une double haye depuis la porte du Quay jusques au Gouvernement, où elle fut reçuë par Mr. de la Mothe d'Hugues & par les Officiers de l'Etat-Major. Ce Général lui fit servir un beau déjeuner, & la conduisit ensuite sur la plate-forme pour voir le Port. Cette Dame s'arrêta à *Ostende* jusqu'à midi qu'elle fut rejoindre le Comte son Epoux à la Pointe de *Lismoris*, de l'autre côté du Port, d'où Leurs Excellences, avec leur Compagnie, ainsi que Mr. de la Mothe & plusieurs

Offi-

Officiers distingués de la Garnison d'*Ostende*, se rendirent à *Blankenberg*. Les Etats de Flandres leur ont fait servir en cet endroit un magnifique repas, sous une Tente dressée sur le Platteau le plus élevé des Dunes. Elles sont revenuës à *Bruxelles* très-satisfaites de leur voyage.

L'Impératrice-Reine a nommé le Général-Major de Piza Gouverneur de la Ville & du Port d'*Embden*, & son Commandant Militaire dans la Principauté d'*Oostfrise*.

LIEGE. Sur des ordres du Roi de France, Mr. d'Aubigny, son Ministre en cette Ville, s'est rendu auprès du Duc de Boüillon, qui arriva le 1. Août dans ses Etats avec une suite également nombreuse & brillante. Ce Ministre a été chargé de renouveller au Duc, les marques de la bienveillance de Sa Maj. Très-Chrêtienne, & de lui faire connoître en même-tems, qu'à l'exemple des Rois ses prédécesseurs, elle donnera toujours avec plaisir des preuves de sa protection royale au Duché de *Boüillon*, comme une suite des sentimens qu'elle conserve pour Son Altesse Sérénissime. Indépendemment de ces nouvelles marques, le Duc de Boüillon a déja éprouvé les effets de la faveur du Roi Très-Chrêtien, à l'occasion du Régiment qu'il lui a permis, l'hiver dernier, de lever pour son service, en y ajoutant la distinction particulière, que ce Régiment seroit héréditaire dans la Maison de Boüillon.

On a vû avec quelque étonnement dans la Gazette de Cologne du Vendredi 12. Août, un article qui regarde l'Auteur du JOURNAL ENCYCLOPEDIQUE *établi à* Liége, *& dans lequel on veut qu'il ait avancé une* calomnie atroce *contre un Officier Hollandois. Si*

l'on

l'on a surpris la bonne foi de cet Auteur en répandant de mauvaises couleurs sur ce qui s'est passé à l'égard de l'Officier Hollandois; il n'a pas hésité dans son Journal du 15. Août, de marquer qu'il a été induit à erreur, en faisant usage d'un avis captieux. Il y détaille l'entretien que doit avoir eu l'Officier dont il est question avec Monsieur le Maréchal d'Etrées, au Quartier-Général des François pour lors à Bielefeld. *Mais que l'article contre lequel le Gazetier de Cologne déclame, soit faux ou véritable, il paroit néanmoins qu'il auroit dû se servir de termes mieux mesurés envers l'Auteur d'un Ouvrage estimé pour la décence & l'impartialité qui y régnent. Ouvrage d'ailleurs de même que son Auteur, trop avantageusement connus dans la République des Lettres pour avoir besoin de notre éloge.*

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. LE Comte de Gisors, fils du Maréchal de Belleisle, est venu en Courier apporter au Roi à *Compiegne* la première nouvelle de la Victoire remportée sur les Hannovriens le 26. Juillet près de *Hamelen*. Il en a donné quelques circonstances, ayant été lui-même de cette journée, dans laquelle son Régiment de Champagne à la tête duquel il étoit, s'est beaucoup distingué. Le détail en a été apporté quelques jours après par le Marquis de Louvois fils du Marquis de Souvré, dépêché par le Maréchal d'Etrées; & selon l'état de la perte, il y a eu 17 Officiers tués, & 118 blessés. Le nombre des soldats tués monte à 1038, & celui des blessés à 1159. La Cour est depuis quelque-tems retournée a *Versailles*, & le Comte de

de Gisors à l'Armée. Le Dimanche, 14. d'Août on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine à *Paris*, pour la Victoire de *Hastenbeck*, conformément à un Mandement rendu par l'Archevêque, & à la Lettre suivante que le Roi a écrite à ce Prélat.

MON COUSIN. *Le Roi de Prusse ayant enfreint les Loix de l'Empire, en s'emparant de la* Saxe, *au milieu de la Paix, pour porter la guerre en* Boheme, *j'ai dû, comme Garant des Traités de* Westphalie, *& pour satisfaire aux engagemens que j'avois pris avec l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Boheme, & autres Princes & Etats de l'Empire, faire marcher mes troupes en Allemagne pour y rétablir la tranquillité. Mais l'Electeur d'Hannovre qui fomentoit ces troubles, & qui s'étoit réfusé à la Neutralité que je lui avois offerte, ayant opposé ses forces à celles dont j'avois donné le commandement à mon Cousin le Maréchal d'Etrées, ces deux Armées se sont rencontrées près de* Hamelen *le 26. de ce mois, & quoique le Camp que le Duc de Cumberland, commandant celles des Hannovriens, avoit choisi, appuyé par sa droite au Weser, fut inaccessible sur tout son front, & couvert sur sa gauche par des montagnes hérissées de bois, la valeur de mes troupes & de celles de l'Impératrice, a sçû surmonter la difficulté du terrein, & vaincre la résistance de l'ennemi, qui a été mis en fuite avec perte de plus de trois mille hommes, tant tués que blessés, & de dix piéces de canon. Je reconnois dans ce succès la protection du Dieu des Armées, qui juge de la pureté de mes intentions, & qui sait que je n'ai d'autre objet que*

de

de préserver l'Empire contre les entreprises de ceux, qui voudroient le subjuguer, sous le prétexte spécieux de protéger la Religion qu'ils professent. C'est donc pour rendre graces à la Providence de la faveur qu'elle a donnée à mes armes & à celles de mes Alliés, que je vous fais cette Lettre, pour vous dire, que mon intention est, que vous fassiez chanter le Te Deum *dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de* Paris, *& autres de votre Diocèse, avec les solemnités réquises, au jour & à l'heure, que le Grand Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à* Compiegne *le* 31. *Juillet* 1757. LOUIS.

PHELIPEAUX.

Voici le Mandement rendu en conséquence de cette Lettre. C'est une Pièce dont les traits sont bien remarquables. Elle est digne du grand Prélat dont elle vient : aussi, quelque longue qu'elle soit, elle doit être rapporté ici en son entier.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, &c. Le Seigneur est le Dieu de la Paix & le Dieu des Combats : il touche les Montagnes, & elles se réduisent en fumée ; il commande aux Tempêtes, & elles s'appaisent. *Ce concert éternel de Justice & de Miséricorde, de terreur & de bienfaisance, ne peut appartenir qu'à l'Etre Suprême ; mais quand ce grand Dieu, l'arbitre unique des Peuples & des Rois, veut signaler sa magnificence, il donne à la Terre des Maîtres en qui l'on voit briller quelques traits de ces divines perfections. Ils allient la puissance & la force aux inclinations pacifiques ; il savent faire aimer leur domination, & redouter le*

poids de leurs armes; ils cherchent à rendre les Peuples heureux, & l'on ne méprise pas impunément les moyens qu'ils prennent pour le succès de ce dessein.

Tel est le spectacle dont nous joüissons depuis bien des années. Nous vivons sous les Loix d'un Prince qui possède dans un dégré éminent ce caractère de bonté & de grandeur, dont la source & le modéle sont dans la Divinité. On l'a vû couvert de Lauriers & toujours zèlé pour la Paix; les Victoires n'ont point altéré sa modération, & la multitude de ses adversaires n'a point ébranlé sa constance. Digne Héritier du Saint Roi, dont le Sang coule dans ses veines, il a combattu pour détruire les dissensions, il a vaincu pour délivrer la Terre de ceux qui la troubloient.

Mais arrêtons-nous aujourd'hui à considérer l'événement glorieux qui nous invite à rendre des actions de graces au Seigneur: Il se trouve combiné d'une manière, peut-être sans exemple, avec le désir ardent de la Paix dont Sa Majesté est sans cesse pénétrée, & c'est ce concours de gloire & de modération qu'il convient à notre Ministère de vous faire remarquer.

Quand est-ce, en effet, que le Ciel benit l'effort de nos armes? dans le tems même que la France serre les nœuds de l'Alliance la plus rare & la plus belle avec l'Héritière de la puissance des Césars. O siècle de François-Premier & de Charles-Quint, que n'avez-vous vû cette union précieuse! Que de larmes épargnées à l'Etat & à l'Eglise, si la générosité & la candeur, qui lient aujourd'hui les Descendans de ces deux grands Princes, avoient pû dissiper leurs jalousies mutuelles!

Cet

Cet avantage inestimable étoit réservé à nos jours. La colère des Rois, *dit l'Ecriture*, est comme le rugissement des Lions, *& nos Ancêtres ne l'ont que trop éprouvé; mais quand la confiance réünit les Souverains, la joye se répand sur leurs peuples*, comme la rosée sur l'herbe des campagnes; *& c'est l'heureuse position où nous nous trouvons aujourd'hui. Par le Traité conclu entre Sa Maj. & l'Impératrice-Reine, les rivalités anciennes s'éteignent, les animosités de près de trois siécles se dissipent, les violences inséparables de l'ardeur des Combats sont oubliées, les inimitiés se changent en protestations d'amitié, en assurances de services; & ces protestations, ces assurances, sont l'effet de la candeur & de l'estime réciproques. Comment l'Impératrice-Reine conserveroit-elle des défiances en traitant avec un Roi qui ne manqua jamais à sa parole, & qui ne témoigna jamais le moindre désir de s'aggrandir aux dépens de ses voisins? Comment le Roi soupçonneroit-il la fidélité d'une Princesse dont il connoît la grandeur d'ame, & qu'il a toujours estimée, lors même que le concours des circonstances l'armoit contre elle?*

Il appartenoit à ces deux grandes Ames d'attaquer les préventions antiques, & de les vaincre; d'entendre les discours des faux Politiques, & de les mépriser; d'attirer l'attention de l'Europe, & de lui faire connoître ses vrais intérêts. Pour nous, Ministres du Dieu de la Paix, nous ne pouvons que reconnoître dans l'union de ces deux Couronnes, le doigt d'une Providence attentive au bonheur des Peuples; bientôt cette union sera le nœud d'une paix universelle, le gage de la prospérité des Etats, le desespoir des

Gouvernemens sans foi & sans principes, le frein des esprits ambitieux & amateurs de nouveautés. Qu'oseroient entreprendre les oppresseurs, les usurpateurs, les hommes avides ou violens, tandis que la France *& l'*Autriche *veilleront à la tranquillité publique?*

Mais que dirons-nous des intérêts de la Religion, qui nous touchent plus que tout le reste? Si St. Paul vouloit que les Fidèles priassent pour les Rois & pour toutes les Puissances, afin que les Serviteurs de Dieu puissent mener une vie tranquille dans toute sorte de piété & d'honêteté; *ne devons-nous pas applaudir à l'alliance intime & à la fraternité cordiale qui regnent entre les deux plus grandes Puissances de l'Europe; & nous flattons-nous trop, en espérant qu'elle contribuera au service & à la gloire du Souverain Maître que nous adorons.*

*Cependant ce Traité célébre n'a pas été formé dans le calme général de l'*Europe. *Déja quelques* Etats *considérables s'étoient ébranlés. La* France *étoit inquiétée sur les Côtes, & attaquée dans ses possessions d'*Amérique; *l'*Allemagne *étoit troublée par un ennemi domestique, dont la puissance s'étoit annoncée par-tout comme très-formidable. Mais voilà précisément ce qui nous fait sentir & estimer les avantages du Traité conclu entre les deux Couronnes: dès-à-présent nous en recueillons les fruits. C'est à la bonne intelligence qui regne entre Sa Majesté & l'Impératrice-Reine, que sont dûs les succès des armes Françoises & Autrichiennes en* Allemagne.

Vous verrez le détail de ces succès dans la Lettre, que Sa Maj. nous a fait l'honneur de nous écrire, & vous y reconnoîtrez encore la modé-

*modération, dont le Roi ne s'écarte pas, même quand il est prêt à frapper les plus grands coups. Obligé par la foi des Traités à faire marcher une Armée au secours de l'*Allemagne, *il avoit offert au Roi d'*Angleterre, *comme Electeur de* Hannovre, *de se contenir dans les termes d'une exacte Neutralité. Par l'acceptation de cette offre, l'Electorat eût été, comme tous les Etats des Puissances non belligerantes, affranchi des dangers de la guerre, & en situation de joüir des avantages que procure une abondante consommation. Mais l'Electeur, lié d'intérêt avec le Roi de Prusse, a fait assembler une Armée considérable pour disputer le passage aux troupes Françoises & Autrichiennes. C'étoit le Fils même de l'Electeur, qui commandoit les Hannovriens. Il n'a rien négligé pour couvrir l'Electorat; mais la valeur de nos troupes & de celles de l'Impératrice a franchi tous les obstacles; elle a forcé des retranchemens presqu'inaccessibles; elle a mis en fuite ceux qui les défendoient. Et quelles seront les suites d'une action si importante? L'Electorat est ouvert; l'ennemi plus foible, n'est point en état de tenter le sort des combats; les Armées Prussiennes, privées desormais de cet appui, seront exposées de plus en plus aux efforts redoutables de l'Impératrice-Reine. Cette grande Princesse, soutenuë des armes Françoises, est parvenuë au tems d'arracher & de détruire, à ce tems de terreur, où il est dit* au glaive de sortir du fourreau, *& de s'*aiguiser *pour la vengeance.*

Ah! plûtôt, songeons au retour de la Paix, conjurons le Seigneur, qu'il change, selon le langage d'un Prophête, ces armes meurtrières en instrumens propres à l'Agriculture. *Remercions-*

le aujourd'hui de ses bienfaits, & demandons qu'il y mette le comble, en plaçant dans le cœur de tous les Princes la candeur, la sincérité, la fidélité, qu'il a inspirées à l'Impératrice & à notre auguste Monarque. A ces Causes &c.

Pendant le *Te Deum* on tira le canon de la Ville, & l'on fit des décharges d'un grand nombre de Boëtes. Le Parlement, la Chambre des Comptes & les autres Cours Souveraines y assisterent, de même que le Chancelier de France & le Corps de Ville. Le soir on tira un feu d'artifice devant l'Hôtel de Ville, dont la façade étoit illuminée. Il y eut aussi des illuminations dans toutes les ruës. Au milieu de chaque Place, ainsi que dans la nouvelle Place du Roi, on avoit élevé un Orchestre rempli de Musiciens, & deux grands Buffets, d'où l'on distribua du pain & de la viande au peuple. A côté de ces Buffets coulerent à chaque endroit deux fontaines de vin.

Le Roi a accordé à la Comtesse de Montmorenci-Laval, dont l'Epoux a été tué à la Bataille de *Hastenbeck*, une pension de six mille livres réversible à ses enfans.

II. L'Impératrice-Reine a envoyé un Seigneur de sa Cour au Roi lui témoigner combien elle est sensible à toutes les preuves qu'elle reçoit de son amitié, de son puissant secours & de son empressement pour le soutien des Droits & des Libertés du Corps Germanique. Ce Seigneur a été reçu au mieux à la Cour, & il a reçu les assurances que Sa Majesté ne feroit point poser les armes à ses troupes que la *Saxe* ne fut entièrement délivrée, que toutes choses ne fussent remises, suivant les Loix de l'Empire dont elle est Garante, dans l'état où

elles

elles doivent être, & que s'il falloit à l'auguste Impératrice son amie & alliée, des forces encore plus grandes, elle les feroit marcher à sa disposition.

II. Si l'Armée du Roi qui agit en *Allemagne* au secours de son Alliée l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme voit tout plier sous elle, la Cour voit d'un autre côté ses armes triompher en *Amérique*, & y porter consécutivement les coups les plus sensibles à la Puissance qu'elle humilie. Le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur Général du *Canada*, y a fait exécuter dans les premiers jours de Juillet, une expédition importante, en brulant une très-grande quantité d'approvisionnemens de toute espèce que les Anglois avoient rassemblés près du Fort *Georges*, sur le Lac *St. Sacrement*, de même qu'un grand nombre de Barques, de Batteaux & d'autres Bâtimens qui étoient destinés pour leur transport, & pour assurer la Navigation du Lac. Le Fort a été pris, & l'on a brulé aux Anglois, dans cette occasion 4. Brigantins de 10 à 14 canons, & 2 Galères à 50 rames; plus de 350 Batteaux de transport, une quantité considérable de bois de construction, beaucoup d'affuts de campagne, un moulin à scier des planches, les hangards & les magazins qui étoient entourés d'un Fort de pieux & où il y avoit plus de quatre mille quarts de farine & d'autres vivres de toute espèce à proportion, des armes, des habillemens, & généralement toutes sortes d'ustenciles de campagne; les hôpitaux; plus de vingt maisons qui étoient tant en-dedans qu'en dehors du Fort de pieux, & toute leur provision de bois de chauf-

fage.

ſage. Enfin, tous les approviſionnemens des Anglois près du Fort *Georges* ſont détruits ou enlevés; ce qui les met dans une grande conſternation. Ils n'ont pas été plus heureux ſur la Côte d'*Afrique*; nous l'avons marqué page 101 de notre Journal dernier : Et ſi on ne leur prépare pas d'autres coups ſur mer, on ſe porte du moins à rendre vaines les grandes Expéditions ſecrettes pour leſquelles ils mettent tout en mouvement.

Celle de Mr. de Vaudreuil eſt ſans doute l'expedition qu'on a confonduë avec l'attaque qui auroit été exécutée par le Chevalier de Beaufromont & Mr. du Reveſt, qui nous a paru fort douteuſe lorſqu'il fut queſtion d'en faire mention le mois paſſé, page 96; puiſqu'il n'en a rien été. Mr. de Beauffremont eſt avec ſon Eſcadre au Cap *François*, où il eſt arrivé ſans nulle rencontre qui l'eut mis dans la néceſſité d'un combat. Il en eſt de même de Mr. du Reveſt. Mr. de la Cluë eſt toujours dans la grande Rade de *Toulon* avec ſon Eſcadre prête à appareiller, quoique l'Eſcadre Angloiſe qui avoit été à la hauteur de ce Port s'en ſoit retirée, & n'ait plus reparu qu'une ſeule fois depuis pour diſparoître d'abord après, & s'en éloigner tellement qu'on ne l'a plus apperçuë. C'eſt l'Eſcadre de l'Amiral Osborne, qui a dirigé enſuite ſa navigation vers la Côte d'*Italie*, afin de ſe pourvoir de vivres dans les Ports les plus en état de lui en fournir, comme on l'a rapporté. Dix-huit gros Vaiſſeaux de guerre & ſix Frégates ſont auſſi prêts à mettre à la voile du Port de *Breſt*, où l'on travaille ſans ceſſe à en conſtruire de nouveaux & à en armer. *Rochefort*, le *Havre* ont auſſi ſur leurs chantiers de nouvelles Carcaſſes qu'on acheve. Enfin la Marine de la Couronne

se pousse à un point où l'on ne l'aura peut-être jamais vûë. A *Dunkerque* l'ordre est donné de desarmer tous les Corsaires, avec défense d'y permettre de nouveaux armemens pour la course. Pareil ordre va, dit-on, être envoyé dans d'autres Ports de l'*Océan*: D'où l'on peut conjecturer que la Cour veut rassember un grand nombre de Matelots pour les employer à une Expédition qui pourra déconcerter les Anglois dans celle qu'ils méditent par le grand embarquement auquel ils se préparent à *Portsmouth*.

Nous n'avons annoncé qu'une prise faite en mer par les Anglois, qui est celle du Vaisseau le *Prince de Conti*. On n'en annoncera aussi qu'une ici de 450 tonneaux, faite sur eux par le Corsaire le Comte d'*Herouville* de Bourdeaux, qui a été conduite sur la fin de Juillet à la rade de l'Isle de *Bas*. Elle avoit sur son bord six cens milliers de poudre à tirer, des boulets, des armes & d'autres munitions de guerre.

III. Le Prince de Soubise commandant l'Armée qui est actuellement en marche, a sous ses ordres le Chevalier de Nicolai, le Marquis de la Chetardie, le Comte de Mailly & le Comte de Saint Germain, en qualité de Lieutenans-Généraux; & le Marquis de Crillon, Mr. de Nugent, Mr. de Planta, le Marquis de Custine, le Marquis de Rougé, le Marquis de Salles, le Comte de Rougrave, le Prince de Camille, & le Marquis de Castries, en qualité de Maréchaux de Camp. La célérité est le grand objet recommandé à ces Généraux dans la suite de leurs opérations, afin que leurs troupes puissent arriver en *Saxe* assez promptement pour obliger les Prussiens de s'en retirer, & dispenser par-là les Autrichiens de la nécessité

de

de pourſuivre leurs ennemis ſur le territoire de cet Electorat. Mr. de Gayot, Commiſſaire Ordonnateur des Guerres, eſt nommé Intendant de cette Armée. Mr. de Grancé, auſſi Commiſſaire Ordonnateur des Guerres, remplit les mêmes fonctions dans celle du Maréchal de Richelieu.

IV. Le 2. d'Août, le Comte de Beſtuchef, Ambaſſadeur Extraordinaire de l'Impératrice de Ruſſie, eut ſa première audience particulière du Roi, dans laquelle il préſenta à Sa Maj. ſes Lettres de créance. Il fut conduit à cette audience, ainſi qu'à celles de la Reine, de Mgr. le Dauphin, de Madame, & de Meſdames Victoire, Sophie & Loüiſe, par Mr. de la Live, Introducteur des Ambaſſadeurs.

Le Comte de Stainville, nommé Ambaſſadeur du Roi auprès de Leurs Majeſtés Impériales, va partir pour *Vienne*.

Le 7. Sa Maj. qui étoit encore à *Compiegne*, y reçut le Comte de Giſors Chevalier de l'Ordre de St. Loüis, & déclara que Mr. de Choiſeul-Beaupré, Archevêque de *Beſançon*, avoit la nomination du Chevalier de St. Georges, pour la première promotion de Cardinaux qui ſe fera en faveur des Couronnes. L'emploi de Controlleur-Général des Finances eſt donnée à Mr. de Boullogne.

Le même jour la Cour prit un deüil de trois ſemaines pour la mort de la Reine Doüairiere de Pruſſe, qui lui fut notifiée par le Miniſtre d'*Hollande*.

Le 17. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar arriva à *Verſailles*. La Reine, Mgr. le Dauphin & Meſdames de France ont été à ſa rencontre.

On

On s'attend de voir bientôt les affaires du Parlement de *Paris* tout-à-fait terminées, & les Prélats relegués revenir à leurs résidences ordinaires. La Grand-Chambre, assemblée le 18, arrêta qu'il seroit fait au Roi une Députation, à l'effet de lui représenter la nécessité qu'il y a de réünir tous les Membres de son Parlement, & de lui faire connoître ses volontés sur les objets principaux des Remontrances précédemment faites par la Compagnie, auxquelles Sa Maj. a promis des réponses. En conséquence, les Gens du Roi se rendirent le 20. à *Versailles*, pour savoir le jour qu'elle voudroit recevoir la Députation. On saura bientôt si elle aura eu lieu.

Les Pairs avoient été assemblés au Parlement le 1. & le 2. du même mois, pour juger un scélérat nommé Felix Ricard, soldat au Régiment des Gardes Françoises qui a été condamné à être rompu vif & jetté au feu. C'étoit un abominable, coupable de plusieurs vols & assassinats, qui a voulu faire périr d'honnêtes gens, en déclarant faussement qu'ils lui avoient offert 300 Loüis d'or pour assassiner le Roi. Il avoit aussi déclaté méchamment, qu'il avoit eu des intelligences avec Damiens touchant l'attentat commis sur S. M. Mais on a reconnu que le malheureux n'a eu d'autre but, par ces fausses dénonciations, que de prolonger sa vie. Le jugement le renvoyoit à *Montdidier* en *Picardie*, où l'Instruction de son procès avoit été faite. Il y a été exécuté.

On a publié à *Paris* des Lettres Patentes enrégîtrées au Parlement, portant défense aux personnes qui ont fait profession de la Religion prétenduë reformée, de vendre leurs Biens

&

& l'universalité de leurs meubles sans la permission du Roi.

La Ville de *Saint-Dié* en Lorraine est dans le plus triste état. Le feu y prit le 27. Juillet à 2 heures après midi à une maison de la grande ruë par les derrières, & se communiqua si promptement à toutes les autres, qu'en moins de deux heures toute cette Ville fut malheureusement réduite en cendres; puisqu'il n'y est resté qu'onze maisons de Bourgeois, l'Eglise Collégiale & 20 Maisons de Chanoines.

Ajoute pour l'Article d'Allemagne.

LUSACE. Le Quartier-Général de l'Armée Impériale est à présent à *Klein-Schônau*, & depuis la Bataille du 18. Juin ses succès ont augmenté tous les jours. Le Royaume de *Boheme* entièrement évacué d'ennemis, la crainte de les revoir en est pour le coup entièrement bannie. L'on recommence par conséquent à y respirer. A leur retraite d'*Aussig* pour repasser en *Saxe*, ils ont été si vivement harcelés par les troupes legères du Général Drasko-witz, que l'on compte à près de deux mille hommes la perte qu'ils ont soufferte en cette occasion. Leur conduite, en abandonnant *Tôplitz*, a été bien fâcheuse pour les habitans de cette petite Ville, qui a eu alternativement quatre fois les Autrichiens & les Prussiens, depuis le commencement de la campagne; puisqu'outre le pillage de leurs meubles & de leurs effets, ils ont encore été obligés de se racheter du feu, par le peu d'argent comptant qu'ils ont trouvé le moyen de ramasser. Des villages de la frontière ont été sacrifiés aux flammes, pour couvrir la retraite des détachemens de l'Armée du Maréchal Keith. Les paysans irrités, se sont joints aux Hussars Autrichiens, & ont inquiété de leur côté l'arrière-garde de l'ennemi, qui est en *Lusace* où il est observé de près par l'Armée du Prince Charles de Lorraine.

Celle-ci dont le séjour est aussi en *Lusace* faisoit, suivant les derniers avis qu'on en a reçus, des mouvemens compassés sur la position des Prussiens, &

au moyen desquels le Maréchal Daun a continué d'étendre ses postes de la droite du côté de la frontière de *Silesie*. Il a poussé aussi des détachemens en avant entre la *Neiss* & le *Bober*, pour faire une diversion vers la partie basse de la *Silesie*, qui est en-deçà de l'*Oder*.

Le siège des opérations étant ainsi portés dans la *Lusace*, le Roi de Prusse a jugé que le Corps de ses troupes aux ordres du Prince Maurice d'Anhalt-Dessau suffisoit pour garder la gauche de l'*Elbe* du côté de *Dresde*, & pour conserver encore quelque-tems le poste de *Pirna*. Il a établi sur la droite des postes de communication depuis *Dresde* jusqu'à la frontière de la *Lusace*, afin de mettre les convois à l'abri d'insulte de la part des Croates, des Pandoures & des Hussars, qui étoient en grand nombre le 14. d'Août à *Schandau* & à *Stolpen*, où ils ont formé un Camp, & d'où ils observent les Prussiens en les harcelant à leur façon. Le 6. on avoit remarqué un grand mouvement dans l'Armée Prussienne près de *Bautzen*, d'où il étoit marché à *Weissenberg* quantité de chariots & de canons, sous une escorte d'Infanterie & de Cavalerie. Elle a pris poste depuis dans cet endroit, & s'y trouveroit en état de couper les subsistances à celle de l'Impératrice, si elle alloit s'étendre de plus en plus le long de la *Neiss* dans la *Lusace*; ce qui a fait prendre la résolution au Duc de Lorraine de ne point précipiter ses marches. Son Altesse Royale prend ainsi ses mesures pour avoir ses magazins pourvûs de tout le nécessaire, & serrer ensuite le Roi de Prusse qui s'est uni avec le Prince de Bevern, en lui rendant sur tout la communication difficile avec la *Silesie*. Le Maréchal Keith est campé séparément. Son Corps d'Armée étoit le 14. vers *Tumitz*, à portée de *Bischoffswerda*, auprès de *Cotta* & de *Pirna* pour conserver la communication avec l'*Elbe*. Tel étoit jusques-là l'état des positions & des grandes opérations. Les petites continuoient en escarmouches fréquentes. Les Autrichiens s'étant emparés de *Gorlitz*, au commencement du mois d'Août, un détachement Prussien les a obligé depuis à s'en retirer avec quelque perte. *Strigau* en *Silesie*, dont les premiers, commandés par le Colonel Jahnus, s'étoient rendus maitres, retourna au pouvoir des derniers le 3. du même mois, que le Ge-

néral Prussien de Kreutzen avoit conduits pendant la nuit au nombre de cinq Bataillons & quatre Escadrons de Hussars devant ce poste, avec 24 pièces de Batterie de campagne. Il s'en approcha, & l'attaqua vers les quatre heures du matin. Le feu du canon & de la mousqueterie dura depuis ce moment jusqu'à neuf heures & demie. La petite garnison qui étoit dans la Ville aux ordres du Major Bauer, lequel se défendit très-valeureusement, & fut sommé à trois reprises, se vit enfin obligé de céder à l'extrême supériorité de l'ennemi. Elle capitula, & obtint de sortir avec ses armes & tout son bagage, pour se rendre au camp de Mr. Jahnus, à condition que pendant l'espace de deux fois 24 heures, elle n'agiroit point contre les Prussiens.

Ceux-ci étoient dans les deux premières semaines d'Août des plus inquiets pour *Schweidnitz*, où deux de leurs Bataillons étoient arrivés de *Glatz* & de *Neiss*, & ils attendoient encore deux autres Bataillons de *Cosel*. Ils ne l'étoient, sans doute, pas moins pour *Breslau*, puisqu'on y a signifié aux habitans de prendre les armes. Mais ceux-ci ont eu la prudence de s'en excuser, sur ce qu'une pareille conduite ne pourroit manquer d'apporter à leur Ville & aux autres du Pays, beaucoup de préjudice & de desastres.

Les Prussiens ayant toujours un Corps au-delà de l'*Elbe*, & leurs détachemens occupant de ce côté-là divers postes, Mr. de Laudon, dont la valeur est connuë, prit poste le 7. à *Hellendorff* avec un Corps de Bannalistes, d'Oguliniens & de Lycaniens, & marcha le 8. à *Gottleube*, où il y avoit un détachement Prussien commandé par le Général Itzeblitz. Il chassa d'abord les Gardes avancées. De suite il attaqua un triple retranchement avec tant de vivacité qu'il força l'ennemi de s'en retirer, ainsi-que de la Ville, & l'obligea aussi d'abandonner son camp avec quatre piéces de canon, dont 3 de 12 livres de balle & une piéce de campagne. Les Prussiens étoient si fort en desordre qu'ils ne purent se rallier avant l'arrivée d'un secours qui leur vint de *Gieshubel*, & qui consistoit en trois Bataillons. Mr. de Laudon revint alors à *Hellendorff* avec le canon de campagne, ayant été obligé de laisser les autres faute de chevaux. La perte des Prussiens a été considérable en cette occasion, y ayant eu près de 500

tués & blessés, outre cent déserteurs qui sont venus à Mr. Laudon, sans compter ceux qui se sont jettés dans les Bois. L'on s'est emparé de tout le bagage du Général Itzeblitz. La perte des Autrichiens monte à près de cent hommes en morts & blessés. Parmi les derniers il y a six Officiers. Une autre affaire peu éloignée de celle-ci s'étoit passée peu de jours auparavant entre un Corps de troupes legères Autrichiennes commandé par Mr. de Kalnocki, & le Régiment de Dragons Prussiens de Bareith, qui s'étoit porté en avant sur ce Corps & l'attaqua; mais il fut repoussé avec perte de plus de 400 hommes en morts, blessés, prisonniers & déserteurs & la perte de tout son bagage. Celle des Autrichiens a été d'environ 70 hommes tués & blessés & 71 chevaux.

On parle d'une action plus considérable vers *Landshut*, & dans laquelle le Colonel Jahnus auroit remporté des Prussiens un assez grand avantage. Comme nous n'en avons qu'une nouvelle confuse, il convient d'en renvoyer le détail au mois prochain, & les suites qu'il aura eue.

HANNOVER. Ce fut le 9. Août que les François prirent possession en forme de cette Capitale. Dès le matin on avoit levé tous les postes occupés par la Garnison Hannovrienne. A dix heures des Détachemens vinrent les remplacer, & releverent les Gardes à toutes les portes. A onze heures, deux mille hommes de troupes Françoises, Tambours battans & Enseignes déployées, entrerent dans *Hannover*, ayant à leur tête le Duc de Chevreuse, qui en est établi Gouverneur. Après que les troupes Hannovriennes, dont la garnison étoit auparavant composée, eurent mis bas leurs armes, elles furent congédiées, & on leur annonça qu'elles étoient libres de se retirer où elles jugeroient à propos. Ce changement de garnison fut exécuté avec tout l'ordre & toute la tranquillité possibles.

Le Baron de Dieden, Ministre d'Etat, ayant cédé son Hôtel pour le logement du Duc de Chevreuse, ce Seigneur alla y descendre le jour de son arrivée. Le Marquis de St. Pern, Lieutenant-Général, alla descendre à celui du Comte de Killmansegg, qui avoit été préparé pour sa réception. Le reste des Officiers-Généraux fut réparti dans les autres Mai-

ſons les plus conſidérables. Les jours ſuivans ont été employés à mettre en regle les arrangemens pour la ſubſiſtance des troupes, & pour le payement des revenus, dont le produit, depuis l'entrée des François, a ceſſé d'être perçu au nom de l'Electeur, & ſe paye aux ordres du Général en chef, dans la Caiſſe des Guerres de l'Armée Françoiſe, ainſi-que les autres droits de quelque eſpèce que ce ſoit, ou ſous quelque dénomination qu'ils ſoient connus.

Le 10. & le 11. les ordres ont été expédiés aux Provinces & aux différens Baillages de l'Electorat, de livrer les fournitures, & ſuivant la répartition qui en a été faite, la Principauté de *Callenberg* doit fournir un million quatre-vingts mille rations de foin, chaque ration du poids de 18 livres, outre trente-trois mille ſacs de ſeigle, de 200 livres le ſac, & pareille quantité d'aveine & de froment. La Principauté de *Grubenhagen* eſt taxée à cent mille rations de foin, & les autres fournitures à proportion. Le *Hartz*, qui eſt la partie montagneuſe où ſont les mines d'argent, contribuë de même proportionnément à ſon étenduë & à ſon produit.

Les François étant maîtres de tout l'Electorat d'Hannover, *Brunſwich*, *Zell* & *Lunebourg* ont ouvert leurs portes aux troupes de l'Armée du Duc de Richelieu, dont on ne marquera plus rien juſqu'à un autre mois. Elle étoit encore le 20. campée ſous *Hannover*, mais faiſant des diſpoſitions pour marcher en avant & atteindre celle du Duc de Cumberland, ſi elle tenoit ferme aux environs de *Vehrden* où elle a pris poſte. Le 22. cette Armée décampa en effet des environs d'*Hannover*, & ſe mit en marche vers *Vehrden*. Ce fut le 23. que *Gueldres* capitula.

A *Bourmont* en Lorraine, Capitale du *Baſſigny*, il y a un Collége Royal, où l'on enſeigne toutes les parties de la Philoſophie, les Humanités, la Rhétorique, l'Arithmétique & l'Ecriture. On y reçoit des Penſionnaires à une penſion modique. Il y a même dans la Ville des penſions pour ceux qui ne voudroient pas faire cette dépenſe, & ils étudient au Collége, où il y a pluſieurs Régens.

FIN.